

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO
BMS
Pluies assez
marquées sur
10 wilayas du Nord
p. 2

Jeudi 17 janvier 2013 - 4 Rabii el avel 1434 - N° 173 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com



Les news

CONFÉRENCE-DEBAT HIER AU FORUM DE DK NEWS
INFECTIONS NOSOCOMIALES :
CES HÔPITAUX... QUI RENDENT MALADES !
2 500 000 hospitalisations
prises en charge annuellement
pages 4-5

ATTAQUE TERRORISTE, HIER, CONTRE UNE BASE PÉTROLIÈRE À ILLIZI

2 morts dont
un Britannique
et 6 blessés dont
deux étrangers
Une vingtaine
de ressortissants
étrangers
en otage

OULD KABLIA :
Pas de négociations
avec les terroristes
Toutes les dispositions
prises pour faire face
aux répercussions
de l'intervention
militaire au Mali
Le groupe terroriste
n'est entré ni du Mali
ni de Libye



Une vue de la base

BARRAGE AU TERRORISME

Les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) et des services de sécurité sont sur les lieux et ont pris "toutes les mesures" afin de sécuriser la région et trouver un dénouement rapide à cette situation qui reste suivie de "très près" par les autorités du pays. [Page 7](#)

SCIENCE et VIE
SCIATIQUE :
Quand faut-il
consulter ?
pages 12 - 13

LA VIE ET L'ŒUVRE DE
Redha Houhou,
thème
d'un prochain
Colloque
international
à Constantine

Page 14



FOOTBALL

Les Canaris
au bord
d'une crise ?

Incertitudes
au sein du CABBA

p. p. 19 à 23

JUSTICE

8 ANS
DE PRISON
FERME
pour les
5 malfaiteurs

Page 15

— Publicité —

NEDJMA EST FIÈRE D'ACCOMPAGNER
LES VERTS À LA CAN 2013

MAAK YAL KHEDRA MAAK YA DZAIR

NEDJMA, SPONSOR OFFICIEL DE L'ÉQUIPE NATIONALE ET DE LA FAF





www.nedjma.dz YouTube f NEDJMA

DK NEWS du 17/01/2013

MÉTÉO
Alger 17°

REGIONS NORD :

• Temps nuageux et instable avec averses de pluies localement assez intenses (orageuses) notamment vers les régions Centre et Est (Alger, Tizi Ouzou, Jijel, Annaba,...) accompagnées de rafales de vent. Quelques chutes de neige seront observées vers les reliefs de l'Est dépassant les 1000 mètres d'altitude. Les vents seront modérés à assez forts (40/60 km/h) notamment sur régions de l'Est. La mer sera agitée à forte.

Tamanrasset 21°

REGIONS SUD :

• Temps passagèrement nuageux avec localement quelques pluies vers le Nord Sahara et les Oasis. Ailleurs temps généralement dégagé. Les vents seront modérés à assez forts avec fréquentes soulèvements de sable.

Alger	max	16°	min	12°
Oran	max	19°	min	13°
Annaba	max	16°	min	7°
Béjaïa	max	17°	min	10°
Tamanrasset	max	20°	min	3°

BMS
Pluies assez marquées sur 10 wilayas

Des pluies assez marquées, accompagnées parfois de rafales de vent, affecteront plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier l'Office national de la météorologie (ONM) dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Il s'agit des wilayas de Boumerdès, Tizi Ouzou, Béjaïa, Sétif (nord), Jijel, Skikda, Annaba, El-Tarf, Guelma et Souk-Ahras, a précisé la même source, qui a ajouté que ce BMS restait valide du jeudi à 3h jusqu'au vendredi à la même heure.

400 participants au cross de Tamanrasset

Plus de 400 participants, scolaires et membres de l'académie sportive de Tamanrasset, ont pris part à un cross-country organisé mardi à Tamanrasset, à l'initiative de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Ouverte aux catégories des benjamins, cadets et juniors, cette compétition sportive s'est déroulée sur des distances de 2 et 5 km, au niveau de Oued Sersouf, à Tamanrasset, sous la supervision de cadres de la DJS. Inscrit au calendrier de la DJS, ce cross vise la prospection de nouveaux athlètes, ainsi que l'encouragement de la pratique sportive dans la région qui accueillera en février prochain d'autres manifestations sportives, ont indiqué les organisateurs. Cette course a été sanctionnée par une remise de prix aux vainqueurs.

CHLEF
7 millions de litres de lait collectés en 2012

Plus de 7 millions de litres de lait cru ont été collectés en 2012 au profit des laiteries en activité dans la wilaya de Chlef, a-t-on appris auprès de l'inspection vétérinaire de la direction des services agricoles (DSA). Ce volume représente près de 20 % de la production globale de la wilaya estimée à près de 50 millions de litres par an, selon des indications de la DSA, qui relèvent que l'opération de collecte a été réalisée par six collecteurs de la région au profit des deux unités privées de transformation implantées dans la wilaya avec une moyenne de 9 700 litres par jour.

Ce volume est appelé à croître en 2013 avec l'entrée en service d'une troisième unité de transformation en cours de réalisation au titre d'un investissement privé, a indiqué la même source, qui a estimé à 15 000 têtes le nombre de vaches laitières toutes races confondues existant dans la wilaya.

LE PERMIS A POINTS ENTRERA EN VIGUEUR DÈS LE MOIS PROCHAIN

L'effondrement d'un immeuble en Egypte
Au moins 17 morts

Le bilan de l'effondrement mercredi d'un immeuble de douze étages à Alexandrie, dans le nord de l'Egypte, s'est alourdi à au moins 17 morts, a indiqué une source sécuritaire. Des blessés encore coincés sous les décombres appellent au secours et les recherches de survivants se poursuivent, a précisé cette source. Un précédent bilan faisait état de cinq morts. En juillet dernier, 19 personnes avaient trouvé la mort dans l'effondrement d'un immeuble de onze étages à Alexandrie.

Syrie
48 000 morts en 22 mois de violences, selon l'OSDH

Plus de 48 000 personnes sont mortes en Syrie au cours de 22 mois de violences, a rapporté mercredi l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Au moins 33 637 civils ont été tués depuis le mi-mars 2011, a précisé l'ONG qui considère aussi comme des civils ceux ayant pris les armes contre les troupes du régime. Le nombre de soldats tués s'élève à 11 926 et celui des déserteurs à 1 573, a précisé cette ONG. «Il faut ajouter 968 autres personnes tuées dont l'identité n'a pu être établie», affirme le directeur de l'OSDH Rami Abdel Rahmane, ce qui porte le nombre de morts en 22 mois à 48 104. En outre, l'OSDH ne compte pas les combattants étrangers dont la mort est annoncée dans leur pays. En totalisant toutes ces catégories, le nombre pourrait dépasser les 100 000, selon M. Abdel Rahmane. La Syrie est en proie depuis mars 2011 à un soulèvement populaire devenu conflit armé. Selon l'ONU plus de 60 000 personnes sont mortes.

TIPASA
Les forces de l'ANP sauvent une famille d'une incursion terroriste à Cherchell

Les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) sont intervenues, dans la nuit de mardi à mercredi, pour sauver une famille habitant une ferme agricole à Cherchell, à l'ouest de Tipasa, d'une incursion terroriste, a-t-on appris mercredi de source sécuritaire.

Les terroristes ont tenté de soutirer une somme de 500 000 dinars à cette famille, sommant le père de verser ce montant sous menace de l'exécuter en

cas de refus. Aucun blessé n'a été enregistré, parmi les membres de la famille, lors de l'intervention. L'armée continue de mener des opérations de recherche dans le but d'éliminer ces terroristes, a-t-on ajouté de même source.

Samedi 19 janvier à 11 h 30

M. Bachir Messaitfa, invité de la Chaîne 1 de la Radio nationale

Bachir Messaitfa, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la Prospective et des Statistiques sera l'invité de l'émission «Le débat de la semaine» sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale, le samedi 19 janvier 2013 à 11h30.

Il présentera la stratégie de son institution en matière de développement économique et social du pays qui s'inscrit dans le cadre du plan d'action du gouvernement. Cette stratégie vise à atteindre l'équilibre économique et social en 2019, à faire de l'Algérie un pays émergent en 2030 et un pays développé à l'horizon 2050.

UNE INITIATIVE DE L'ASSOCIATION «SDH»

Restauration du site historique des Bains turcs d'Oran

Une initiative vient d'être lancée à Oran en vue de la restauration du site historique des Bains turcs, a annoncé hier le président de l'association locale «Santé Sidi El-Houari» (SDH). Cette action a pour objectif de valoriser ce monument qui fait partie du patrimoine culturel et dont la construction remonte à 1708», a précisé à l'APS M. Kamel Brix. Il a fait savoir dans ce sens que son association a fait appel à une trentaine de spécialistes, dont des ingénieurs, historiens et sociologues, pour l'élaboration d'un dossier technique préconisant les meilleures approches pour la réhabilitation.

LONDRES

Deux morts et deux blessés dans le crash d'un hélicoptère

Deux personnes ont perdu la vie suite à un crash d'hélicoptère hier vers 8 heures GMT, près de la gare ferroviaire de Vauxhall, dans le sud de Londres (Royaume-Uni). «Il est apparemment entré en collision avec une grue située en haut d'un bâtiment», a expliqué la police qui a confirmé peu après la morts deux personnes dans l'accident et l'évacuation de deux autres à un hôpital du sud de Londres. «Nous avons confirmation de la mort de deux personnes sur les lieux. Nous n'avons pas d'autres détails. Deux personnes ont été transportées dans un hôpital du sud de Londres, nous attendons des nouvelles de leur état», a indiqué la police dans un communiqué.



EN PRÉSENCE DE M. BELKACEM SAHLI

Les premiers passeports biométriques délivrés aux membres de la communauté algérienne en France

Les premiers passeports biométriques ont été délivrés hier à des membres de la communauté algérienne établie à Paris et sa région, à la faveur de la visite de travail qu'effectue en France le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli.

Le secrétaire d'Etat, qui s'est rendu au consulat général d'Algérie à Paris et à celui de Bobigny (Seine-Saint-Denis), s'est enquis sur place des différentes étapes d'élaboration du passeport biométrique, s'intéressant particulièrement au délai de traitement des dossiers (enrôlement, saisie des données, certification). Plus de 180 documents de voyage biométriques ont été délivrés aux membres de la communauté algérienne, à travers sept postes consulaires pilotes en France, a indiqué à la presse le secrétaire d'Etat, qui se trouve depuis lundi en France où il a procédé à la délivrance de passeports biométriques à des ressortissants algériens à Marseille et Lyon.

«Cette opération sera élargie, dans deux mois maximum, à l'ensemble des postes consulaires dans l'Hexagone, avant de concerner, dans une seconde étape, les représentations algériennes en Europe, aux Amériques et dans les pays arabes», a-t-il annoncé lors d'un point presse.

M. Sahli s'est félicité, à cette occasion, du fait que les consulats algériens soient «à même de délivrer de tels documents». «Nous avons instruit les responsables de postes consulaires de mener une campagne pour vulgariser



ce genre de passeports via leurs sites Internet et les radios communautaires, et inciter nos ressortissants à constituer leurs dossiers pour se voir délivrer ces documents dans les délais», a-t-il préconisé, signalant qu'une action similaire impliquant les médias lourds sera lancée prochainement par ses services en Algérie.

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger a, par ailleurs, insisté sur «l'importance» accordée par les autorités algériennes à la représentation de la communauté nationale, en France ou ailleurs. «Mes prochaines visites en France notamment, mais aussi dans d'autres pays, seront mises à profit pour voir avec les représentants associatifs la manière qu'ils jugeront idoine pour constituer, le plus tard possible, le Conseil consultatif de l'immigration», a-t-il affirmé.

Il a rappelé, à ce sujet, que le décret présidentiel instituant cet organe a été signé il y a quatre ans.

Selon M. Sahli, ce Conseil devrait être une «force de proposition» émanant des représentants de la communauté nationale à l'étranger, pour prendre d'abord en charge leurs préoccupations, et suggérer des «alternatives» permettant leur implication dans le projet de développement national.

L'Algérie doit se conformer, d'ici au 24 novembre 2015, aux normes internationales de délivrance et de contrôle des documents de voyage, notamment celle recommandée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Le passeport électronique et biométrique est un document sécurisé lisible à la machine, qui comprend notamment une photo numérisée et une puce électronique.

LE RAPATRIEMENT EN ALGÉRIE DES DÉPOUILLES Prochaine campagne d'information en France

Une campagne d'information sera lancée début février à travers les 18 postes consulaires en France et impliquera les associations intéressées par ce dossier», a précisé M. Sahli, en marge d'une visite de travail au consulat d'Algérie à Bobigny (Seine-Saint-Denis).

Pour le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, l'assurance du rapatriement des corps vers l'Algérie figure «en tête des préoccupations du gouvernement» et le nouveau produit lancé par son département «répondrait dé-

finimentivement» à une des principales aspirations des ressortissants algériens établis à l'étranger.

Le montant de l'assurance rapatriement de corps a été fixé à 25 euros ou 2,500 DA/an, avec des réductions pour les formules famille ou collective. Dans le cas de la formule collective à laquelle souscrivent tous les membres d'une famille composée des parents et de deux enfants, le montant de l'assurance est fixé à 60 euros ou 6.000 DA/an et à partir du 3^e

enfant le prix est plafonné à 90 euros ou 9.000 DA.

Lancé la semaine dernière, ce service, introduit et commercialisé par la société d'assurance de prévoyance et de santé SAPS, vise à organiser et prendre en charge les frais de rapatriement du corps de l'assuré décédé jusqu'au lieu de son inhumation en Algérie avec la garantie d'un billet d'avion à un proche parent pour accompagner le corps de l'assuré.

M^{me} SOPHIA A.B AKUFFO (PRÉSIDENTE DE LA COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES)

Un rôle de «premier plan» pour l'Algérie dans le respect des droits de l'homme en Afrique

La présidente de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, M^{me} Sophia A.B Akuffo, a affirmé hier que l'Algérie a toujours joué un rôle de «premier plan» dans le maintien des droits de l'homme en Afrique.

«L'Algérie est l'un des premiers pays ayant ratifié le protocole portant création de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples et a toujours joué un rôle de premier plan pour défendre les droits des peuples africains», a indiqué M^{me} Akuffo lors d'un entretien avec le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), Farouk Ksentini.

M^{me} Akuffo a encouragé, dans le même sens, le gouvernement algérien à signer la déclaration spéciale requise par l'article 34 du protocole.

mettre aux citoyens et aux ONG de saisir directement la Cour. «Je demande à la CNCPPDH d'encourager le gouvernement algérien à signer la déclaration et de faire un travail de sensibilisation auprès de la société civile», a-t-elle ajouté.

M. Ksentini a déclaré, pour sa part, que la CNCPPDH «usera de tout son poids» pour encourager le gouvernement algérien à signer la déclaration spéciale requise par l'article 34 du protocole, rappelant, par la même occasion, que l'Algérie «a beaucoup fait pour le respect des droits des peuples africains». «Nous voulons construire une Cour africaine de droits de l'homme de très haute qualité et qui aura une activité comparable à la Cour européenne des droits de l'homme», a-t-il soutenu.

M^{me} Akuffo, qui est à la tête d'une délégation de la Cour africaine des droits de



l'homme et des peuples, effectue une visite en Algérie pour «faire connaître cette Cour, ses compétences et ses procédures, ainsi que pour sensibiliser le public sur l'accès à cette instance».

L'Algérie participera aux travaux de l'Union des Etats membres de l'OCI à Khartoum

L'Algérie participera aux travaux des réunions de l'Union des conseils des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) prévues à Khartoum (Soudan) à partir d'aujourd'hui et devant se poursuivre jusqu'à mardi 22 janvier, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Les travaux débuteront par la 29^e réunion du comité exécutif de l'Union à laquelle participera le vice-président de l'APN, Lazhar Hammoud, en sa qualité de membre de ce comité, et se poursuivront les 18 et 19 janvier à la faveur de la 1^e réunion de la Commission permanente des affaires économiques et de l'environnement avec la participation d'Akhamouli Mohamed, membre du conseil de la Nation et membre de cette commission. La journée du samedi sera consacrée à la 2^e réunion des parlementaires musulmans avec la participation de la députée Rabhi Akila. Ces deux réunions seront suivies de la 15^e session de l'assemblée générale de l'Union prévue dimanche prochain à laquelle participeront Mohamed Tabha, membre du Conseil de la nation, et le député Mohamed Chérif Brahmia. Les travaux seront clos par la réunion du congrès de l'Union dont la 8^e session se tiendra les 21 et 22 janvier auquel participera une délégation du parlement algérien conduite par Mohamed Djemaï, vice-président de l'APN chargé des missions à l'étranger.

HYDROCARBURES

La raffinerie de Skikda prévoit de produire près de 2 millions de tonnes d'essence sans plomb avant fin 2013

La raffinerie de Skikda prévoit de produire près de deux millions de tonnes/an d'essence sans plomb avant fin 2013, a indiqué hier son directeur, Mohamed Barouag. Selon le même responsable, l'augmentation de la production de l'essence sans plomb a conduit à la construction de nouveaux bacs de stockage à la raffinerie de Skikda qui produit actuellement un (1) million de tonnes/an d'essence sans plomb. M. Barouag a précisé que «d'ici à la fin de l'année en cours, il n'y aura plus d'essence avec plomb, car ce dernier est très nocif pour l'environnement», précisant que la raffinerie d'Arzew «est en train de produire de l'essence sans plomb en ce moment, alors que celle d'Alger le produira dans deux ans». Après 20 ans d'exploitation de la raffinerie de Skikda, la plus grande à l'échelle national, produire des carburants propres sans plomb est devenu nécessaire, a également indiqué le directeur de la raffinerie qui s'exprimait en marge de l'opération d'enclerc d'un module préfabriqué à l'unité Topping 11 de la raffinerie de Skikda.

ANNABA

Réparation de plus de 4 750 fuites d'eau en 2012

Au moins 4 753 fuites enregistrées dans les réseaux d'eau potable ont fait l'objet en 2012 de travaux de réparation sur le territoire de la wilaya d'Annaba, a-t-on appris hier auprès de la société de l'eau et de l'assainissement d'El-Tarf et de Annaba (SEATA). Ces interventions concernent 2 664 fuites d'eau enregistrées sur les canalisations et 2 109 autres constatées dans les réseaux de raccordement d'alimentation en eau potable, a précisé la même source. Les travaux de réparation des fuites ont permis d'économiser une importante quantité d'eau potable à l'origine de l'amélioration de la plage horaire de distribution de l'eau pour atteindre 10 heures par jour. Concernant le bilan des interventions sur les réseaux d'approvisionnement en eau potable, sept points noirs ont été traités tels ceux de la localité d'Essaroual, de la rue Zemouli et de Bouzizi à Seraïdi. En matière de réseaux d'assainissement, 20 points noirs ont été traités et plusieurs tampons de regards volés remplacés, a signalé la même source. Par ailleurs, et dans le but d'améliorer l'efficacité de ses interventions (qualité et rapidité), la SEATA va se doter, durant les prochaines semaines, d'un matériel important dans le cadre de son plan de développement consacré à la wilaya de Annaba.

CONFÉRENCE-DÉBAT HIER AU CENTRE DE PRESSE



Photos : Madjid Naït-Kaci

2 500 000 hospitalisations prises en charge annuellement

● Les mesures d'hygiène onusiennes recommandées

Conférence-débat hier au Centre de presse de DK News avec les professeurs Soukehal Abdell-krim, chef de service en épidémiologie et médecine préventive, Belkaid Rosa, chef d'unité hospitalière, Nebab Abdell-kader, chef d'unité surveillance et contrôle épidémiologique et le Dr Benachenhou Fethi, médecin de santé publique.

Tahar Mohamed Al Anouar

Le professeur Soukehal s'est exprimé sur les infections nosocomiales, infections dues à des séjours hospitaliers dont il convient, dit-il, d'accorder le plus grand intérêt pour leur prévention et leur traitement. On peut trouver, dit-il, les origines de ces infections également dans les cliniques, les polycliniques, d'autres structures de santé comme les cabinets médicaux. Ces infections sont associées aux soins qui doivent être dispensés et aux mesures à prendre pour les circonscrire ou à tout le moins, les réduire. C'est en termes d'hygiène hospitalière qu'est au-

jourd'hui perçu le problème. Celui de la sécurité des patients et la qualité des soins. Les normes de l'OMS sont très contraignantes à ce sujet et il nous faut parvenir à assurer leur respect, relève l'éminent orateur. Les infections nosocomiales affectent aussi les non malades. L'éminent orateur cite le cas des femmes enceintes qui séjournent dans un hôpital pour accoucher et qui sont accessibles à une infection en maternité.

Création d'un Comité national d'hygiène hospitalière

Depuis 2001, des actions ont été engagées notamment à travers la mise en place d'un Comité national d'hygiène hospitalière qui a pris le nom par la suite du Comité national de lutte contre les infections nosocomiales, infections contractées dans des unités de soins. Ce comité repose sur des groupes de travail. Il y a un groupe chargé de la nomenclature des infections nosocomiales. Chaque infection doit être signalée, c'est important, note l'orateur. Le deuxième groupe traite du bionettoyage des structures de soins, de la désinfection et de la stérilisation. Le troisième groupe traite des déchets hospitaliers qui ont une spécificité particulière, avec cinq filières de recherche.

Nous sommes loin du compte, dira l'éminent intervenant dans ces domaines, loin des normes euro-méditerranéennes. C'est tous corps confondus, les citoyens aussi autour desquels doit s'organiser la lutte, dans le domaine de la médecine, de la pharmacie, de la chirurgie dentaire. Cela nécessite par ailleurs des actions de formation en direction du personnel médical, chargé du dépistage et



du personnel d'entretien. Il y a 174 recommandations sur la lutte.

Mobilisation au niveau du ministère de la Santé

Actuellement, au ministère de la Santé on a décidé d'un certain nombre d'axes de travail, le bionettoyage des structures de soins, relève d'une priorité. Il faut du matériel spécifique adapté qui existe dans notre pays, qui n'est pas utilisé pour un certain nombre de raisons.

La serpillière est encore présente dans les hôpitaux, ce qui est un non-sens. Ailleurs, dans d'autres pays, elle est interdite. Le balai à sec est lui aussi interdit, souligne l'orateur. Il faut également des produits pour la désin-

fection répondant à des normes européennes qui, elles-mêmes sont déterminées par des normes américaines. L'orateur évoque aussi les enquêtes de prévalence qui permettent de connaître les nouveaux cas d'infection apparus au cours d'une période donnée, hebdomadaire, mensuelle, annuelle.

Les statistiques sont un indicateur pour la mesure du phénomène. L'éminent orateur a évoqué aussi les risques d'infection sur le plan vétérinaire, de transmission du virus de l'animal à l'homme. Il a rappelé quelques cas édifiants d'un passé récent (volaille, vache folle). L'autre aspect va à l'application de protocoles validés. Tout le matériel doit

répondre aux normes. Le personnel doit être formé dans la connaissance des protocoles. La particularité des protocoles hospitaliers, note l'éminent spécialiste, c'est qu'on écrit tout, qu'on doit faire tout ce que l'on écrit et procéder à une évaluation. Il y a forcément des notions de base à acquérir.

Les protocoles doivent aboutir à suivre dans le temps et dans l'espace, la vie d'un produit, la traçabilité étant une notion capitale. L'orateur a évoqué l'épidémie du sida qui affecte 34 millions de personnes dont 24 millions dans la seule Afrique sub-saharienne, c'est un grand sujet de préoccupation en termes de prise en charge. Il a aussi évoqué l'hépatite B dont le virus va dans le sang.

Revenant sur les risques de contamination, il est grand, dit-il si les protocoles ne sont pas respectés. Nous sommes aujourd'hui en présence de maladies émergentes et les risques de contamination sont très grands. Il faut mettre les moyens pour assurer le dépistage. Or, nos structures ne sont pas équipées. L'orateur relève ce qui est à proscrire et à recommander notamment le savon en morceau (un savon liquide est plus indiqué). Le papier doit être à usage unique. L'usage de la poubelle lui-même répond à un traitement particulier (ne pas soulever le couvercle, car il dégage des champignons qui peuvent être inhalés par le personnel soignant comme par les malades). La désinfection se fait avec un agent qui peut être une solution hydro-alcoolique répondant aux normes. Le port de gants est impératif. Il faut aussi une tenue à manches courtes, pas de vernis à ongles, et des ongles coupés courts. ●●●

DE DK NEWS : CES HÔPITAUX QUI RENDENT MALADES !



Pr Nebab Abdelkader, chef d'unité surveillance et contrôle épidémiologique



Pr Belkaid Rosa, chef d'unité hospitalière



Dr Benachenhou Fethi, médecin de santé publique



Pr Soukhal Abdelkrim, chef de service en épidémiologie et médecine préventive

•••

Respect des normes OMS

Le développement des germes peut se compter en milliards en un court laps de temps, relève l'éminent orateur. L'hygiène des mains reste la base. C'est la première mesure de base de l'acte de soins, selon les normes OMS. Le 5 mai de chaque année est célébrée sur le plan international, une Journée sur l'hygiène en matière de soins. Les visiteurs chez un malade sont porteurs de risque comme ils sont vulnérables au risque, note l'orateur en répondant à des questions. La surveillance et la formation sont des étapes cruciales dans la lutte contre les infections nosocomiales.

Pour le professeur Nebab, intervenant dans le débat, à chaque entrée et sortie des patients, il y a un risque potentiel. Il y a des formations qui sont dispensées dans ce sens. Même la durée des séjours est étudiée. L'informatisation est une nécessité. Il y a 4 millions de patients dont on connaît la pathologie. Le professeur Soukhal parle alors d'interconnexion entre la carte Chifa et l'hôpital. Il faut qu'on s'achemine vers une régulation du taux d'occupation. Actuellement, il est de 130 à 150 %. Le système d'information est donc important. Le comité qui est chargé des enquêtes, note le Pr Soukhal, s'occupe de la prévalence des infections associées au sang. Le taux de mortalité en hôpital est en apparence faible pour un certain nombre de raisons. On ne connaît pas par exemple la cause du décès. Le certificat

de décès ne porte pas la cause de la maladie qui a occasionné le décès. Lorsqu'une personne est en fin de traitement, la famille sort le malade parfois contre avis médical. Cela fausse tous les calculs sur le taux de mortalité. On ne meurt pas en hôpital, ou rarement, fait remarquer l'orateur.

Pour le Dr Benachenhou Fethi, intervenant dans le débat, on commence à prendre conscience, dit-il, des réalités telles que vécues. Les médecins, dit-il, doivent se réapproprier leur métier et avoir plus de poids dans la prise de décisions dans un environnement qui les concerne en premier lieu. Le personnel d'entretien doit recevoir une formation, les produits utilisés doivent être conformes. Il a été question durant le débat de droits des malades, ces droits doivent être respectés. C'est au malade à s'imposer et à ne pas se laisser soigner de n'importe quelle façon.

Les services de dialyse peuvent être équipés

Le professeur Soukhal annonce que les services de dialyse vont être équipés d'un matériel d'entretien aux normes et que les autres services le seront progressivement. On dépense des centaines de milliards pour l'achat de 57 appareils de thérapie, mais il y a souvent absence d'eau de javel dans les services d'entretien, note le Pr Soukhal. L'orateur en appelle à une plus grande coordination entre les services administratifs et le personnel médical dans les hôpitaux. La santé, c'est un bien-être physique, dit-il, mental et social, ajoute l'orateur.

La notion de médecine globale doit être protégée. Le problème réside dans la gestion, dans le management. L'orateur évoque le dossier de la vaccination, il relève que se faire vacciner relève d'une nécessité absolue pour l'hépatite B en trois fois pour le personnel de santé afin de se protéger contre d'éventuelles contaminations. Le vaccin contre l'hépatite B, maladie qui peut se transformer en cancer, le vaccin aussi contre le tétonos, la diphtérie, la grippe, la méningite, il s'agit d'une obligation. On chiffre à 2 500 000 hospitalisations par an. Il y a 15 à 18 % de prévalence selon les enquêtes diligentées à l'intérieur des structures hospitalières.

En Europe, le taux est de 6 % selon une enquête faite en 2006 (3 fois moins qu'en Algérie). Ces chiffres doivent diminuer, note le Pr Soukhal.

On a des services où la prévalence est à 90 %. Le professeur Belkaid Rosa relève que si on ne donne pas les moyens pour une bonne hygiène hospitalière, on ne peut parvenir à des résultats. La stérilisation est un aspect important de cette hygiène. Il faut former pour cela.

Le personnel chargé de la stérilisation a un statut de vacataire. Il est donc dans une situation précaire et révocable (5 heures de travail). Or on ne peut pas former un vacataire. Autre aspect, on ne désinfecte que ce qui est propre. Or, il faut nettoyer au préalable.

A la fin de la séance, le Pr Soukhal a présenté un court métrage concernant l'hygiène hospitalière et les moyens sophistiqués utilisés dans les hôpitaux à l'étranger.

● Des épidémiologistes ont recommandé, hier, l'application des mesures d'hygiène hospitalières onusiennes, prévues dans les textes ratifiés par l'Algérie, pour la diminution de la prévalence des infections associées aux soins, dont la fréquence est de 15 à 18 %.

"Les normes d'hygiène internationales doivent être appliquées en Algérie, car pas moins de 15% des hospitalisés contractent chaque année des infections associées aux soins", a souligné le Pr Abdellkrim Soukhal, chef de service d'épidémiologie du CHU de Beni Messous, lors d'une conférence-débat sur le sujet au journal DK News.

Les infections nosocomiales ou infections associées aux soins sont des mala-

dies contractées dans des structures de soins, privées ou étatiques, à la suite d'une opération chirurgicale, lorsque le matériel utilisé n'est pas correctement désinfecté.

Le Pr Soukhal, a précisé que la sécurité des patients dépendait de la qualité des soins et qu'il était "inadmissible" que des actes médicaux banaux tels que l'accouchement, les circoncisions ou les appendicectomies, entraînent des infections. Pour y remédier, le spécialiste appelle à l'installation des comités nationaux d'hygiène dans chaque hôpital, tel que le prévoit la loi sanitaire.

Ce comité doit signaler tout acte contraire à la déontologie médical et soumettre des rapports annuels sur l'état des

services, au ministère de la Santé, mais doit aussi alerter de la présence de bactéries résistantes aux antibiotiques qui pourraient entraîner de graves conséquences médicales.

Le professeur estime également que les infections nosocomiales peuvent être évitées par le suivi des recommandations internationales d'hygiène, et par la désinfection stricte du matériel chirurgical.

Pour sa part, le Pr Soukhal a annoncé que les structures de soin et plus précisément les services d'hématologie, allaient être dotées prochainement par de nouveaux matériaux de désinfection importés par l'Algérie.

"La serpillière et le balayage à sec doivent être proscrits des techniques de

nettoyage et remplacés par le nettoyage à la vapeur à l'aide d'appareils spécifiques et essentiellement chez les chirurgiens dentistes", a-t-il insisté. Ce chef de service a aussi préconisé que le tri et la destruction des déchets hospitaliers se fassent selon les normes requises, au risque d'entraîner des épidémies nationales telles que la méningite ou des pandémies à l'échelle mondiale à l'instar du H1N1 ou du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS).

De son côté, le Pr Rosa Belkaid, chef d'unité d'hygiène hospitalière au CHU de Beni Messous, a proposé la valorisation du personnel paramédical et sa formation aux techniques de stérilisation.



BLIDA : Le taux de réalisation des projets de logements de 55% en 2012

Les travaux de réalisation des projets d'habitat affectés à la wilaya de Blida, au titre des différents programmes, a atteint un taux de 55% en 2012, a indiqué hier le wali, Mohamed Ouchen. Un taux jugé «satisfaisant» par le chef de l'exécutif, lors de son intervention à l'ouverture des travaux de la session extraordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), consacrée à l'étude du budget primitif pour l'exercice 2013. Il a souligné que le taux obtenu par la wilaya de Blida, à la fin de l'exercice 2012, «dépasse largement la moyenne nationale qui se situe, selon lui, à hauteur de 38%. Le chef de l'exécutif a indiqué, à ce propos, que l'ensemble des programmes d'habitat inscrits à l'indicatif de la wilaya, soit plus de 20 000 logements, tous types confondus, ont été réalisés ou sont en cours d'exécution, en dépit des multiples contraintes rencontrées, notamment celles liées à la rareté du foncier. Il a estimé, d'autre part, que tous les engagements pris pour la distribution du quota fixé par les autorités, au titre de l'exercice 2012, soit un total de 1600 logements, ont été «concrétisés», permettant ainsi à de nombreuses familles, de différentes communes de la wilaya, de bénéficier d'un logement neuf, doté de toutes les commodités nécessaires. M. Ouchen a révélé, en outre, qu'un quota supplémentaire de 10 000 logements, de type location-vente, a été attribué à la wilaya au titre de l'exercice 2013, outre un quota de 3000 logements promotionnels, qui seront injectés au niveau de la ville nouvelle de Bouinan.

SYNDICAT AUTONOME DES PERSONNELS DU MAE : Les revendications socioprofessionnelles examinées avec le ministre

Le Syndicat autonome des personnels du ministère des Affaires étrangères (SAPAE) a fait part, hier à Alger, des résultats de la réunion tenue mardi avec les responsables du ministère sur l'état des négociations en relation avec ses revendications socioprofessionnelles. Cette réunion de travail a regroupé le bureau exécutif du SAPAE avec le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, et des représentants de l'administration, a précisé le syndicat dans un communiqué distribué lors d'une conférence de presse organisée à cette occasion. Au cours de cette réunion, le ministre des Affaires étrangères a procédé à la présentation de la position de son administration sur les points qui constituent la plate-forme des revendications. Ainsi, concernant les 132 cas de contractuels à durée indéterminée d'avant 2007, l'administration a proposé «la régularisation de ces cas», précisant qu'une correspondance a été envoyée à la Fonction publique afin d'obtenir les postes qui permettront cette régularisation», selon le SAPAE. A propos de l'augmentation des salaires des fonctionnaires ayant un salaire de base moins que SNMG, l'administration «nie» l'existence de fonctionnaires payés moins que SNMG, demandant au syndicat de porter à sa connaissance les cas qui sont dans cette situation. «Elle (l'administration) reconnaît toutefois que si certains salaires sont bas, cela n'est pas de son fait mais dû à la réglementation en vigueur en matière de salaires de certaines catégories», note le SAPAE. Quant à la revendication relative à l'annualité des chefs de postes diplomatiques et consulaires, l'administration «reconnaît que ce mouvement ne s'est pas toujours fait de manière régulière, c'est-à-dire annuellement», indique le syndicat. A propos de la transparence dans la promotion à la Centrale et à l'Extérieur, l'administration «confirme» qu'elle s'effectue selon une pratique qui vient d'être codifiée dans un arrêté que le ministre va bientôt signer», précise le SAPAE. Le syndicat a considéré que la majorité des réponses de la tutelle restent «insuffisantes». Pour le syndicat, ce constat a poussé la majorité des participants aux 4 assemblées générales, tenues depuis presque deux ans, à décider de «recourir à la grève comme ultime démarcation» pour obtenir satisfaction de leurs revendications «légitimes».

APS

LA SESSION DU COMITÉ CENTRAL DU FLN FIXÉE DU 31 JANVIER AU 2 FÉVRIER

330 convocations adressées

● Désignation d'un comité de réconciliation

L'ex-coordonateur du mouvement de redressement du FLN, Salah Goudjil, actuellement sénateur du tiers présidéntiel, revient avec une proposition pour dépasser les tiraillements qui secouent le FLN depuis «trop longtemps»... Celle d'une conférence nationale de «réconciliation» après le Comité central du 31 janvier courant.

Cette conférence aura à procéder à une évaluation objective de la situation générale du parti et désigner une commission devant préparer un congrès extraordinaire. De ce congrès émergera démocratiquement une direction compétente et dynamique, version nouvelle génération, qui



sera chargée de mettre en œuvre le futur programme du parti», avait expliqué M. Goudjil.

Cependant, cette initiative n'est pas partagée par tous les contestataires de Belkhadem dont les avis convergent sur le départ de ce dernier, alors que les partisans et les opposants du secrétaire général du FLN, Abdelaziz Belkhadem,

poursuivent la préparation de la session ordinaire décisive du comité central, prévue du 31 janvier au 2 février 2013. «On prépare sereinement cette session avec le même ordre du jour», soutient le porte-parole du FLN, Kassa Aïssi. «Les questions organiques et organisationnelles, le bilan des activités du 2^e semestre 2012, le projet de budget

2013, de l'avant-projet de synthèse de quelques propositions concernant la révision de la Constitution et débat général.

Pour rappel, le «mouvement de redressement et d'authenticité» avance que le seul point à discuter lors de cette session est la destination de M. Belkhadem et la désignation d'une autre direction nationale.

Selon Kassa Aïssi, la direction du parti a déjà envoyé les convocations aux membres du Comité central pour la session du 31 janvier en cours.

«On a envoyé 330 convocations, c'est-à-dire à tous les membres à l'exception des membres décédés, de ceux qui ont rejoint d'autres partis ou démissionné ainsi que de ceux qui sont suspendus», a-t-il précisé.

CONSEIL NATIONAL DU RND L'ombre d'Ouyahia

A chaque jour sa rumeur : Yahia Guidoum, celui qui a obtenu par son forcing, la démission d'Ahmed Ouyahia pourrait ne pas être présent au Conseil national qui s'ouvre ce matin à Zeralda au complexe de la mutuelle du bâtiment. Le professeur serait «malade».

L'ordre du jour du conseil de la dernière session ayant le congrès, sera sans doute la désignation du secrétaire général par intérim.

Le RND est connu pour refuser les cumuls de mandats électifs : une source du parti, 5 membres sur 15 du BP cumulent les fonctions

entre secrétaire de wilaya, député et membre du bureau national.

D'autres membres du conseil national se sont porté candidats au double scrutin local, et ont perdu de fait leur qualité de membre de ce conseil. Certains vont se former autour d'eux des secrétariats parallèles.

Ce casse-tête sera-t-il réglé à cette session ?

Le 17 janvier passera dans l'histoire soit comme le premier jour du conseil national ordinaire ou le premier d'un nouvel organe dirigeant du RND.

Aujourd'hui, lors de la

séance d'ouverture de la session, qui sera présidée par le membre le plus âgé du conseil, la vacance du poste de secrétaire général du parti, suite à la démission de son précédent secrétaire général, sera constatée», a indiqué Miloud Chorfi, porte-parole du parti.

Le cours de cette séance, il sera procédé à la nomination du nouveau secrétaire général par intérim par les membres du Conseil national qui établira l'ordre du jour de la session.

«M. Bensalah a le plus de chance d'occuper ce poste et d'être plébiscité par les



membres du conseil jusqu'au prochain congrès», a-t-il précisé. La constitution d'une commission chargée de la préparation du prochain congrès du parti sera désignée lors de cette session.

CONSTANTINE : Signature d'une convention pour la réalisation de 12 000 logements

Une convention portant réalisation de 12 000 logements de la formule Assure-immo (ex-Cnep-immo) a été signée hier à Constantine par le président directeur général d'Assure-immo et les autorités locales. Il s'agit là d'un projet «additionnel» à celui en cours de réalisation par le même promoteur immobilier depuis le lancement du programme national de 65 000 logements destinés à la location-vente, a indiqué à l'APS le PDG d'Assure-immo, Mokhtar Boufatif.

Ce programme complémentaire, devant être réalisé dans un «délai objectif» de 24 mois, est réparti en 8 000 unités location-vente et 4 000 autres promotionnelles libres, a précisé le même responsable. M. Boufatif a estimé que la signature de cette convention constitue une «marque de confiance» que les autorités locales viennent d'accorder à cet opérateur immobilier qui a déjà réalisé un quota de près de 4 500 unités de même type et dont la livraison est prévue «très prochainement». Dans ce contexte, M.



Boufatif a souligné que l'attribution de ces 4 500 logements, inscrits dans le cadre de l'ancienne formule Cnep-

immo, représentera «25% du programme de 18 000 logements qu'Assure-immo compte livrer d'ici à l'échéance 2014».

L'attribution de cet important programme de logements, construits sur cinq unités de voisinage (UV) de la nouvelle ville Ali-Mendjeli, aura lieu après la finalisation des travaux de viabilisation en cours, a précisé le P-DG d'Assure-immo, rappelant que ce promoteur immobilier a déjà réalisé 160 logements de même type à la nouvelle ville Massinissa et 110 unités promotionnelles libre à Aïn Smara.

De son côté, le wali de Constantine, Noureddine Bedoui, a indiqué «qu'aucun logement ne sera livré sans viabilité et espaces verts et de jeux». Il a également souligné que la signature de cette convention, pour la réalisation de 12 000 nouvelles unités Assure-immo, s'inscrit dans le cadre des efforts consentis localement pour accompagner et améliorer les conditions de vie des couches aux revenus moyens.

ATTACQUE TERRORISTE CONTRE UNE BASE PÉTROLIÈRE À ILLIZI

Deux morts et six blessés

Un groupe terroriste a attaqué hier matin une base pétrolière dans la région de Tiguentourine, à environ 40

km d'In-Amenas, faisant deux morts et six blessés, a-t-on appris des autorités locales.

L'action terroriste armée,

perpétrée vers 4h30, a fait deux morts et 6 blessés (deux gendarmes, quatre travailleurs, dont deux étrangers), qui ont

été évacués vers l'hôpital d'In-Amenas, a précisé la même source. L'attaque terroriste s'est produite entre une base

pétrolière exploitée par Sonatrach et des entreprises étrangères et la base-vie, a-t-on ajouté.

«Un peu plus» d'une vingtaine de ressortissants étrangers en otage

Le nombre de ressortissants étrangers, retenus en otage par un groupe terroriste, dans la base-vie d'une installation énergétique, à Tiguentourine (40 km d'In Amenas), est estimé à "un peu plus d'une vingtaine de personnes", a appris l'APS de la wilaya d'Illizi.

Ces ressortissants, de différentes nationalités étrangères (Norvège, Grande-Bretagne, Etats-Unis, France et Japon), travaillent au sein de cette installation de traitement de gaz, exploitée par l'entreprise nationale Sonatrach, avec des compagnies étrangères (British

Petroleum et Statoil), a-t-on précisé. Des travailleurs algériens ont été relâchés, par petits groupes, par leurs ravisseurs, selon la même source.

L'attaque terroriste, perpétrée hier tôt le matin, à Tiguentourine, dans la wilaya d'Illizi (1 600 km au sud-est d'Alger), a fait deux morts dont un Britannique et six blessés dont deux étrangers.

Cet attentat terroriste, qui a ciblé une base-vie de la compagnie pétrolière Sonatrach, a été perpétré par un groupe de terroristes, fortement armé, arrivé à bord de trois véhicules, qui a investi mercredi à 5h00, la base-vie

de Sonatrach à Tiguentourine, à proximité d'In Amenas, à une centaine de km de la frontière algéro-libyenne", a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) et des services de sécurité "ont pris toutes les mesures afin de sécuriser la région et trouver un dénouement rapide à cette situation qui reste suivie de très près par les autorités du pays", a ajouté le communiqué.

Une cellule de crise, présidée par le wali d'Illizi, Mohamed Laïd Khelfi, a été installée à cet effet.

MALI

L'Algérie joint ses efforts à la lutte contre le terrorisme et une solution politique

Kamel Cherif

L'Algérie reste fidèle à la position qu'elle a adoptée dès le début de la crise malienne à savoir la lutte contre le terrorisme et l'encouragement d'une solution politique par le dialogue. Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellakher Messahel, l'a signifié aux diplomates des parties influentes dans cette crise en réaffirmant l'engagement de l'Algérie à aider le Mali à combattre le terrorisme tout en soutenant une solution politique à la sortie de la crise.

Le déploiement des groupes terroristes qui avancent du nord du Mali vers le sud du pays inquiète au plus haut niveau l'Algérie qui avait lutté seule, pendant longtemps, contre ce phénomène transnatio-

nal. Anticipant sur un déploiement ou un renforcement des réseaux terroristes et les narco-trafiquants, les autorités algériennes apportent leur soutien aux autorités maliennes dans leurs efforts visant à combattre ce fléau. En ce sens, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères n'a pas manqué de souligner que l'Algérie «a été toujours animée de la volonté d'aider ce pays frère à surmonter les difficultés auxquelles il est confronté, en vue d'une sortie de crise durable et d'une gestion apaisée de la transition». Il a précisé que «cette solidarité s'est traduite, depuis le début de la crise malienne, par une aide financière, humanitaire et par l'appui à l'armée malienne dans le renforcement de ses capacités pour la lutte contre le terrorisme et le crime organisé». Afin d'éviter l'expansion des

groupes terroristes, l'Algérie a décidé d'un commun accord avec les autorités maliennes de fermer ses frontières avec ce pays et de les sécuriser. De ce fait, elle empêche ces groupes de gagner du terrain de s'introduire sur le territoire national, sachant que le terrorisme s'est renforcé suite notamment aux événements de Libye qui ont favorisé la circulation d'armes de tous calibres. Parallèlement à cette lutte sans relâche contre le terrorisme, l'Algérie reste attachée à une solution politique à travers un dialogue inclusif intermalien. C'est dans cet esprit que M. Messahel, a reçu avant-hier, successivement, les ambassadeurs des Etats-Unis d'Amérique, de Russie, du Royaume-Uni, de Chine et le chef de la délégation de l'Union européenne. C'est dire que la diplomatie algérienne

reste active et réitère ses appels à une solution politique qui permettra aux Maliens de s'asseoir autour d'une même table et d'aborder les questions internes du pays dans un cadre de concertation et de dialogue. Il faut rappeler qu'une feuille de route a été recommandée dans ce sens par l'Union africaine, à même d'aboutir à des élections démocratiques et représentatives.

Une option qui va dans le sens de préserver l'intégrité territoriale du Mali, mais aussi de barrer la route à tous les groupes extrémistes.

L'Algérie reste détermi-

née et convaincue que la crise malienne ne

peut pas être réglée unique-

ment par les armes,

mais aussi par le dia-

logue et la réconciliation

entre Maliens, à l'exception

des groupes extré-

mistes.

K. C.

Libération de travailleurs algériens par petits groupes

Des travailleurs algériens, retenus par le groupe terroriste ayant attaqué hier matin une installation de traitement de gaz à Tiguentourine (40 km d'In Amenas), ont été relâchés, par petits groupes, par leurs ravisseurs, a-t-on appris des services de la wilaya d'Illizi.

Le nombre de ces travailleurs n'a pas été précisé.

Le groupe terroriste retient encore des otages, dont des ressortissants étrangers, de diverses nationalités (Norvège, France, Etats-Unis, Grande-Bretagne et Japon), a-t-on ajouté. L'attaque terroriste, perpétrée hier, tôt le matin, à

Tiguentourine, dans la wilaya d'Illizi (1 600 km au sud-est d'Alger), a fait deux morts dont un Britannique et six blessés dont deux étrangers, travaillant dans une installation de traitement de gaz, exploitée par l'entreprise nationale Sonatrach avec des compagnies étrangères (British Petroleum et Statoil) sur ce site de Tiguentourine.

L'attentat terroriste, qui a ciblé une base-vie de la compagnie pétrolière Sonatrach, a été perpétré par "un groupe de terroristes, fortement armé, arrivé à bord de trois véhicules, qui a investi mercredi à 5h00, la base-vie de Sona-

trach à Tiguentourine, à proximité d'In Amenas, à une centaine de km de la frontière algéro-libyenne", a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. "L'attaque a porté d'abord sur un bus qui quittait cette base transportant des étrangers vers l'aéroport d'In Amenas", a ajouté la même source.

Un ressortissant étranger, dont on ignore la nationalité, est décédé lors de cette attaque, qui a été repoussée par les unités d'escorte, alors que six personnes (deux étrangers, deux gendarmes et deux agents de sécurité) ont été blessées.

Après cette tentative avortée, le groupe terroriste a investi une partie de la base-vie et pris en otage un nombre indéterminé de travailleurs, dont des ressortissants étrangers.

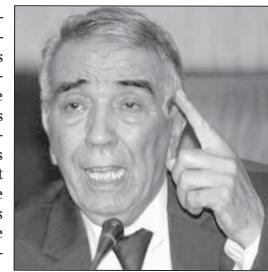
Les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) et des services de sécurité "ont pris toutes les mesures afin de sécuriser la région et trouver un dénouement rapide à cette situation qui reste suivie de très près par les autorités du pays", a indiqué le communiqué.

Une cellule de crise, présidée par le wali d'Illizi, Mohamed Laïd Khelfi, a été installée à cet effet.

APS

OULD KABLIA EST FORMEL

Attentat de Tiguentourine: pas de négociations avec les terroristes



Les autorités algériennes ne négocieront pas avec les terroristes qui ont attaqué hier matin une base pétrolière dans la région de Tiguentourine à In Amenas (w. Illizi), et tiennent en otages un nombre de ressortissants étrangers, a affirmé le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia. Intervenant à la télévision nationale, le ministre a précisé que les autorités algériennes "ne répondront pas aux revendications des terroristes et refusent toute négociation".

Toutes les dispositions prises pour faire face aux répercussions de l'intervention militaire au Mali

L'Algérie a pris toutes les dispositions pour faire face aux répercussions de l'intervention militaire étrangère au Mali, a assuré M. Daho Ould Kablia.

Intervenant à la télévision nationale, le ministre a affirmé que l'Algérie "a pris toutes les dispositions et les mesures nécessaires pour faire face aux répercussions de l'intervention militaire étrangère au Mali", relevant que ces répercussions "concernaient tous les pays de la région et non pas seulement l'Algérie".

Le groupe terroriste n'est entré ni du Mali ni de Libye

M. Ould Kablia, a affirmé que le groupe terroriste qui a attaqué la base de vie pétrolière de Tiguentourine à In Amenas n'est entré ni du Mali, ni de Libye, ni d'un quelconque autre pays voisin.

"Le groupe terroriste qui a attaqué la base de vie n'est entré ni du Mali, ni de Libye, a souligné M. Ould Kablia, précisant qu'il s'agissait d'un groupe d'une vingtaine de terroristes issus de la région.

Il a indiqué que ces éléments auraient agi sous les ordres et instructions du terroriste Mokhtar Benmokhtar.

Les forces de sécurité ont encerclé les lieux et cerné le groupe terroriste qui se trouve actuellement dans une aile de la base-vie, a-t-il ajouté.

Le Conseil de sécurité pour un renforcement de la lutte contre le financement du terrorisme

Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé mardi à la nécessité de renforcer les mesures internationales et nationales visant à combattre le financement du terrorisme (rançons, criminalité transnationale organisée.) Tout en appelant à une approche globale pour lutter contre le terrorisme.

Réuni pour un débat sur la lutte contre ce fléau, le Conseil de sécurité a insisté sur le fait que pour «contrer, affaiblir, isoler et neutraliser la menace terroriste», il était indispensable d'adopter «une démarche suivie et globale, fondée sur la participation et la collaboration actives de l'ensemble des pays et organismes internationaux et régionaux». «La force armée ou les forces de sécurité, les mesures coercitives ou les activités de renseignement ne suffiront pas à vaincre le terrorisme», selon le Conseil de sécurité, relevant l'importance de «s'attaquer aux conditions qui font le lit du terrorisme».

Dans sa déclaration présidentielle, le Conseil a noté, par ailleurs, la publication de plusieurs mémorandums en citant, entre autres, le Mémorandum d'Algier relatif aux bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre rançon par des terroristes et d'élimination des avantages qui en découlent.

Il a également appelé les Etats membres «d'empêcher les terroristes d'utiliser à des fins abusives les ONG, les organisations à but non lucratif et les organisations caritatives que les terroristes exploitent, parfois, aux fins du financement du terrorisme notamment».

La ministre pakistanaise des Affaires étrangères, Mme Hina Rabbani Khar, dont le pays préside actuellement le Conseil de sécurité et initiateur de ce débat, a estimé que les efforts régionaux dans la lutte contre le terrorisme étaient «extrêmement importants». Dans son intervention, la représentante des Etats-Unis, Mme Susan Rice, a affirmé que des groupes comme AQMI et Al-Shabab représentent autant de menaces qui pèsent sur la stabilité des sociétés. Elle a dénoncé les attaques terroristes en Afrique du Nord, en Irak, en Afghanistan, au Pakistan, en Syrie et ailleurs.

«La diplomatie préventive et la coopération internationale sont essentielles pour empêcher que le terrorisme ne s'étende», a-t-elle affirmé.

Elle a aussi noté que les groupes terroristes étaient de plus en plus organisés et employaient des moyens plus sophistiqués, citant notamment

les enlèvements organisés par AQMI pour obtenir des rançons et financer ses activités terroristes.

Les Etats-Unis reconnaissent que la force n'est pas suffisante pour lutter contre la menace terroriste à long terme, selon elle.

«Nous devons renforcer les capacités des pays et favoriser la création d'emplois, afin d'éviter de maintenir des conditions qui rendent le terrorisme attrayant», a expliqué Mme Rice. Elle a indiqué que les Etats-Unis travaillaient avec les autres pays pour développer leurs capacités en dispensant, notamment, une formation à plusieurs pays du Maghreb et du Sahel sur l'amélioration du contrôle des frontières et le démantèlement des réseaux terroristes. Quant au représentant de la Russie, il a affirmé que le terrorisme est aussi le fait des conflits et des tensions en Afrique du Nord ou au Moyen-Orient qui nourrissent les groupes terroristes.

Selon lui, le terrorisme est de plus en plus lié à la criminalité transnationale organisée, notamment en Afrique de l'Est et au Sahel.

Dans ce sens, il a souligné la corrélation du terrorisme avec les conflits régionaux et armés, comme au Mali, en se félicitant en particulier de l'approche adoptée, à cet égard, par le Conseil de sécurité.

Pour sa part, la représentante britannique a observé que «le financement est la colonne vertébrale du terrorisme», appelant à renforcer la lutte dans ce domaine.

De son côté, le représentant de la Chine a insisté sur la nécessité de s'attaquer aux causes profondes du terrorisme, d'agir sur le plan du développement économique et de désamorcer les conflits régionaux. «Les moyens diplomatiques et économiques devraient être privilégiés pour lutter contre le terrorisme», a-t-il poursuivi.

Au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le délégué de l'Egypte a invité les Nations unies à se pencher de manière plus efficace sur la lutte contre le racisme et la xénophobie, ainsi que sur les offenses proférées contre une religion, tout en fustigeant la stigmatisation et la haine contre les musulmans ainsi que le dénigrement de leur religion et de ses symboles. Au nom du Mouvement des pays non alignés, l'Iran a préconisé que la lutte légitime des peuples, sous occupation coloniale ou domination étrangère, pour l'autodétermination ne devait en aucun cas être assimilé au terrorisme.

APS

Le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a réaffirmé mardi l'importance des efforts permettant d'éviter l'instauration des conditions propices au terrorisme qui, selon lui, est un mal que «rien ne peut jamais justifier».

Ban Ki-moon réaffirme l'importance d'éliminer les conditions propices au terrorisme

Devant le Conseil de sécurité qui a tenu un débat sur la lutte contre ce fléau, le chef de l'ONU a observé qu'en 2012, la lutte contre le terrorisme a connu «des progrès conséquents», tout en rappelant que l'Assemblée générale avait réaffirmé, lors de sa dernière session, son engagement en faveur de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations unies.

«L'Assemblée a renforcé sa volonté de venir en aide aux victimes et réaffirmé son engagement en faveur d'une approche globale de la lutte antiterroriste fondée sur le respect des droits de l'homme et la primauté du droit», s'est félicité le patron de l'ONU, qui faisait référence au quatrième pilier de la Stratégie.

Les trois autres piliers de la Stratégie sont l'élimination des conditions propices à la propagation du terrorisme, la prévention et la lutte contre ce fléau et le renforcement des moyens dont disposent les pays et du rôle de l'ONU.

L'Assemblée générale de l'ONU avait adopté cette stratégie mondiale en 2006 sous la forme d'une résolution à laquelle était annexé un plan d'action.

Cet instrument unique visait à améliorer l'efficacité des activités antiterroristes menées aux niveaux national, régional et international.

C'est la première fois dans l'histoire des Nations unies que



tous les Etats membres ont adopté, de concert, une démarche stratégique et opérationnelle commune dans la lutte contre le terrorisme.

Devant les membres du Conseil, M. Ban a aussi insisté sur les vertus du dialogue et de la compréhension mutuelle: «Nous devons lutter contre l'attrait pour l'intolérance et l'extrémisme», a-t-il soutenu.

À ce propos, il a prévenu que les extrémistes de tous bords recourent de plus en plus aux technologies de l'information et de la communication. «Le discours en faveur de la paix doit remplacer les incitations à la haine», a-t-il ajouté.

plaidé le secrétaire général.

Par ailleurs, le chef de l'ONU s'est félicité de la tenue de trois réunions internationales à venir.

Ainsi, une Conférence internationale sur les stratégies antiterroristes nationales et régionales aura lieu à la fin janvier en cours à Bogota (Colombie) à l'initiative du Centre de lutte contre le terrorisme de l'Equipe spéciale.

Il a aussi indiqué qu'en été prochain, l'Equipe spéciale et la Suisse organiseront conjointement une conférence des points focaux de la lutte antiterroriste afin de discuter des facteurs qui favorisent la propagation du terrorisme.

L'Equipe spéciale de lutte antiterroriste (CTTF), qui se compose de 30 entités internationales, a été créée par le secrétaire général en 2005 pour renforcer la coordination et la cohésion des efforts menés par le système des Nations unies dans la lutte contre le terrorisme.

M. Ban a également fait savoir qu'un nouveau projet de formation en matière de droits de l'homme dans le cadre de la lutte antiterroriste, organisé à l'intention du personnel chargé de l'application des lois, fera l'objet d'une première conférence à Amman en avril prochain sous l'égide du Groupe de travail sur la protection des droits de l'homme dans le cadre de la lutte antiterroriste.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE Le SG de l'ONU salue les accords de Libreville

Le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a salué mardi les accords signés à Libreville (Gabon) sur la crise en République centrafricaine et appelé les parties prenantes dans ce pays à les mettre en œuvre intégralement, a indiqué son porte-parole. M. Ban «salue les accords signés à Libreville le 11 janvier, à savoir la déclaration de principe, l'accord de cessez-le-feu et l'accord politique sur la résolution de la crise en République centrafricaine. Il appelle le gouvernement de la République centrafricaine, les groupes politico-militaires, la coalition Séléka et les partis de l'opposition à les mettre en œuvre dans leur intégralité», indique une déclaration officielle. Le Secrétaire général, a poursuivi le porte-parole, félicite la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et les dirigeants de la région de s'être mobilisés rapidement pour faire face à la crise. Les par-

naires de la République centrafricaine sont appelés à renforcer leur soutien aux efforts en cours pour instaurer la stabilité et une paix durable dans le pays. Le Séléka, une coalition de groupes rebelles, a pris les armes le 10 décembre dernier pour réclamer le respect intégral de l'accord de paix global de Libreville en date de 2008, qui prévoyait notamment un programme de désarmement, de démolition et de réinsertion. Le Secrétaire général et le Conseil de sécurité avaient, de concert, condamné les menées du Séléka, l'exhortant aussi, ainsi que les autorités centrafricaines, à résoudre la crise par le dialogue et le respect de cet accord. Contrairement au gouvernement et les trois principales formations rebelles regroupées sous la bannière du Séléka, l'accord de Libreville de 2008 avait aidé à rétablir une certaine stabilité en République centrafricaine.

ACCIDENT DE TRAIN : Heurts entre manifestants et police à la gare d'Alexandrie

Des heurts ont éclaté mardi dans la gare ferroviaire d'Alexandrie, dans le nord de l'Egypte, entre forces de police et manifestants qui protestaient à la suite de l'accident de train ayant fait 19 morts et 107 blessés. La police a fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser des centaines de protestataires qui tentaient d'empêcher les trains de partir, a déclaré un responsable de la police. Dix-neuf personnes ont été tuées et au moins 107 autres blessées au sud-ouest du Caire dans le déraillement d'un train transportant des conscrits de l'armée égyptienne, avait annoncé le ministère égyptien de la Santé. Il s'agit du cinquième accident de train meurtrier depuis juin dernier. En novembre dernier, près de cinquante jeunes enfants avaient péri en Egypte dans une collision entre leur bus et un train à Manfalut, dans la province d'Assiut (Centre).

Le Conseil des ministres arabes de l'Information a réitéré l'appel lancé par le Conseil des ministres des Affaires étrangères à l'adoption d'une position politique commune à l'encontre des pays qui brouillent les satellites arabes. A l'issue de leur 44^e session tenue mardi au Caire, les ministres arabes de l'Information ont insisté sur le respect par les pays qui détiennent les autorisations de diffusion spatiale et les sociétés chargées de la mise en service des satellites, des critères et de la charte d'honneur en matière

Les ministres ont demandé l'élaboration, au niveau de chaque Etat arabe, de lois pénalisant le piratage spatial à l'instar du brouillage des satellites arabes, tout en instituant des peines contre les contrevenants.

Le conseil a décidé également de soutenir les mesures prises par l'Union des radios et l'entreprise arabes des télécommunications spatiales (Arabsat) visant à contrecarrer les opérations de brouillage des chaînes satellitaires, dont la plus importante consiste à tenir une conférence internationale à Tunis, avec la collaboration de l'entreprise internationale des satellites, l'Union internationale des télécommunications, les organismes internationaux spécialisés et toutes les entreprises arabes de télévisions.

Le conseil des ministres arabes de l'information a exprimé sa solidarité avec le

LIGUE ARABE

Appel en faveur d'une position arabe commune contre les pays qui brouillent les satellites arabes



royaume de Bahreïn et dénoncé les campagnes médiatiques orchestrées par certaines chaînes satellitaires qui visent ce pays ainsi que certains pays arabes, faisant fi du respect de la charte d'honneur arabe relative à l'information et des autres chartes.

Tout en appelant les pays visés par ces campagnes à recourir à la justice, le conseil a décidé de saisir l'assemblée générale de l'Union des radios arabes de la demande formulée par le Bahreïn de «préver de la qualité de membre» le Groupe libanais de télévision El-Manar et radio Ennour.

Au sujet de la nouvelle stratégie de l'action arabe commune à l'échelle internationale, le conseil a recommandé l'évaluation de ce plan d'action à l'étranger par le secrétariat général, tout en se penchant sur les obstacles qui pourraient

entraver cette action, et présenter un rapport en ce sens à la prochaine réunion du Bureau exécutif du conseil des ministres arabes de l'Information. Participeront également à ce travail d'évaluation les Etats membres et les entreprises médiatiques.

Le conseil a également recommandé la constitution d'un comité d'experts pour l'élaboration du projet de stratégie arabe commune de l'information pour faire face aux campagnes dirigées contre les musulmans et les arabes à l'étranger et la création d'un site électronique arabe sur le réseau Internet qu'hébergera l'Etat arabe qui prendrait en charge son financement, le but étant de présenter les causes arabes prioritaires à l'opinion internationale.

Pour ce qui est de la question palestinienne, le Conseil des ministres arabes de l'Information a appelé à l'adoption de l'ap-

pellation de l'«Etat de Palestine» au lieu d'«Autorité palestinienne» dans les bulletins de presse et d'information.

L'intensification des campagnes médiatiques dans les médias arabes notamment les chaînes satellitaires émettant en anglais a été préconisée afin de dévoiler les dangers du mur de séparation et ses visées politiques. Par ailleurs, le conseil a exhorté les ministères arabes de l'Information à apporter l'aide matérielle à la République des Iles Comores pour monter une chaîne satellitaire arabe. Le conseil a approuvé la proposition relative à l'observatoire de l'information arabe chargé du suivi des couvertures médiatiques sur le terrorisme qui sera abrité par l'Irak. L'Arabie Saoudite et l'Egypte ont été élues en tant que président et vice-président dans le nouveau bureau exécutif pour les deux ans à venir.

RUSSIE - CAUCASE

Un juge de la Cour suprême du Daguestan abattu

Un juge de la Cour suprême de la république russe du Daguestan, nord du Caucase, Magomed Magomedov a été abattu mardi à Makhatchkala, la capitale, a annoncé le Comité d'investigation de Russie. Un assaillant non-identifié «a abattu le juge de la Cour suprême du Daguestan en tirant sur lui au moins cinq fois. Le juge est décédé des suites de ses blessures», a indiqué l'agence qui enquête sur des crimes importants, dans un communiqué.

Le communiqué ajoute que les enquêteurs «pri-

vilégièrent la thèse selon laquelle l'attaque était motivée par les activités professionnelles du juge».

Selon les agences de presse, Magomedov a récemment jugé des cas impliquant des insurgés. En décembre dernier, il avait ainsi déclaré trois insurgés coupables d'appartenance à un groupe armé qui a fait sauter un magasin d'alimentation et qui a fait un blessé. Il les avait condamnés à respectivement 10, 9 et 8 ans de prison, selon l'agence Interfax.

TURQUIE - IRAK

Des avions militaires turcs bombardent des repaires de rebelles kurdes dans le nord de l'Irak

Des avions de l'armée turque ont mené lundi et mardi des raids contre des repaires de rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans le nord de l'Irak, a-t-on annoncé de sources concordantes.

«Au total 18 cibles ont été visées lundi dans les zones de Zap et de Metina», dans le Kurdistan irakien, a précisé une source de sécurité locale dans le sud-est de la Turquie, frontalière avec

l'Irak. À Ankara, une autre source de la sécurité a souligné pour sa part que des chasseurs F-16 de l'aviation turque avaient poursuivi mardi leurs raids contre des caches de rebelles dans plusieurs lieux situés dans le nord de l'Irak, sans préciser s'ils avaient fait des victimes. Il s'agit des premiers raids depuis plusieurs semaines et les premiers depuis que la Turquie a amorcé le mois dernier des négociations de paix

avec le chef emprisonné du PKK, Abdullah Ocalan, dont l'objectif est dans un premier temps le désarmement du PKK. Selon les Turcs, environ 2 000 rebelles armés seraient retranchés dans la montagne irakienne. Le PKK, un mouvement armé en conflit avec Ankara, est considéré comme une organisation terroriste par de nombreux pays. En près de 30 ans, le conflit a fait plus de 45 000 morts.

PRÉSIDENTIELLE À MADAGASCAR

Rajoelina renonce à se présenter

Le président de la Transition malgache Andry Rajoelina a annoncé mardi son retrait de la course à la présidentielle prévue en 2013, suivant l'exemple de son rival Marc Ravalomanana qu'il avait chassé du pouvoir en mars 2009.

«Je ne me présente pas à l'élection. Je me sacrifie pour les 20 millions de Malgaches. (...) C'est comme ça que j'exprime mon patriotisme», a-t-il déclaré dans une allocution télévisée.

«C'est mon devoir d'organiser des élections dans la sérénité», a-t-il ajouté. «Je dirigerai la Transition jusqu'à la fin et je suis prêt à faire une passation de pouvoir démocratiquement, je souhaite beaucoup de choses à celui qui va me remplacer.»

L'élection présidentielle à deux tours est prévue en mai et juillet, et la question des candidatures était la principale pierre d'achoppement empêchant une conclusion pacifique à la crise politique qui paralyse la Grande île depuis le renversement de M. Ravalomanana il y a presque quatre ans.

La Communauté de développement d'Afrique Australe (SADC), qui tente depuis des mois de faire parvenir les deux hommes à un accord, a avancé la solution dite du «ni... ni», également prônée par l'Union européenne: ni Andry Rajoelina, ni Marc Ravalomanana candidats.

Le premier tour de la présidentielle est prévu le 8 mai, avant un éventuel second tour le 3 juillet. M. Rajoelina a par ailleurs souhaité que les élections législatives, prévues à l'origine en juillet, soient organisées avant l'élection présidentielle.

APS

AGRICULTURE

L'Union des paysans maghrébins examine les moyens de renforcement de la coopération régionale

La coopération et la coordination entre les secteurs de l'agriculture dans les pays du Maghreb seront mercredi au centre du congrès de l'Union des paysans maghrébins qui se tient à Alger, indique un communiqué de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA). Outre l'Algérie, des représentants des secteurs de l'agriculture de Tunisie, du Maroc, de Libye et de Mauritanie prennent part à cette rencontre ainsi que des participants du Soudan et d'Egypte, qui sont deux pays observateurs à l'Union. Le congrès qui portera sur la coopération entre les pays membres examinera également les propositions portant sur le renforcement de la production agricole dans la région et le règlement des problèmes auxquels le secteur fait face dans ces pays. Il sera également l'occasion d'évoquer les moyens de coordination entre les acteurs du secteur dans les pays maghrébins notamment en matière de production, d'exportation et de coopération technique.

SELON L'ONS L'inflation au Royaume-Uni se maintient à 2,7% en décembre 2012

L'inflation au Royaume-Uni est restée inchangée à 2,7% en décembre, a indiqué mardi l'office national des statistiques (ONS). Les prix de l'électricité et du gaz ont augmenté de 3,9% durant ce mois, mais cela a été compensé en partie par une baisse de 0,2% des coûts des carburants, a précisé cette source. Le taux d'inflation demeure au-dessus de l'objectif de 2% fixé par la Banque d'Angleterre depuis novembre 2009. Les chiffres sont globalement en ligne avec les attentes des analystes. L'inflation avait fortement accéléré en octobre dernier atteignant 2,7% contre 2,2% en septembre, principalement en raison de la hausse des frais de scolarité à l'université. L'inflation, qui avait atteint un pic de 5,2% en septembre 2011, avait ralenti progressivement depuis pour s'inscrire à 2,2% en septembre, son plus bas niveau depuis novembre 2009. Sarah Hewin, directrice de la recherche à la Standard Chartered, a déclaré à la BBC qu'elle était optimiste que le taux d'inflation allait entamer une baisse dans les prochains mois. «Concernant les perspectives, la tendance sera plutôt à la baisse qu'à la hausse dans les prochains mois. Malheureusement, la toile de fond est que l'économie continue à se battre, nous avons eu quelques données négatives récemment qui vont freiner vraisemblablement les pressions inflationnistes», a-t-elle ajouté. La Banque Centrale a annoncé fin novembre le maintien de son taux directeur au niveau historiquement bas de 0,50% et a laissé inchangé le montant total de son programme de rachats d'actifs, marquant une pause dans ce dispositif voué à stimuler l'économie.



BM: Le PIB de l'Algérie devrait augmenter de 3,4% en 2013

La Banque mondiale table sur une croissance du PIB de l'Algérie de 3,4% en 2013 contre 3% en 2012, a-t-elle indiqué dans son rapport sur les perspectives mondiales publié mardi soir.

Selon l'institution de Bretton Woods, la croissance de l'Algérie devrait poursuivre une tendance haussière, sur les deux années à venir, de 3,8% en 2014 et de 4,3% en 2015.

Sur le plan mondial, la BM estime que le PIB mondial a augmenté de 2,3% en 2012 pour passer à 2,4% en 2013, avant de se renforcer progressivement à 3,1% en 2014 et 3,3% en 2015.

UMA

Santé: «les pays maghrébins doivent passer à une étape qualitative dans leur coopération»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelaziz Ziari, a affirmé hier à Rabat que les pays maghrébins doivent passer à une «étape qualitative» dans leur coopération dans le domaine de la santé «pour tirer profit de toutes les potentialités existantes».

«Il est temps de passer à une étape qualitative pour tirer profit de toutes les potentialités dont disposent les pays maghrébins en matière de santé», a déclaré M. Ziari dans son intervention devant la 1^{re} session du Conseil des ministres de la Santé de l'Union du Maghreb arabe (UMA), qui se tient dans la capitale marocaine, en présence des ministres du secteur des cinq pays maghrébins et du secrétaire général de l'UMA.

Il a ajouté qu'il est temps d'envisager des mesures concrètes, efficaces et réalisables pour la coopération maghrébine, estimant que «les cinq années écoulées depuis la dernière session, tenue en 2008 à Tunis, constituent une période ne permettant pas un suivi pertinent des différentes décisions prises». A cette occasion, il a réaffirmé que les autorités algériennes accordaient une grande impor-



tance à l'édification de Grand Maghreb et ne ménageront aucun effort pour favoriser l'intégration de toutes les potentialités au service des ambitions d'unité des peuples de Maghreb. Plusieurs points sont à l'ordre du jour de cette session (14-16 janvier) qui a été précédée, lundi et mardi, par la réunion des experts. Les ministres maghrébins doivent notamment passer en revue le procès-verbal de la commission ministérielle spécialisée dans les ressources humaines (Rabat, 24-26 déc 2012), réviser le procès-verbal de la dernière session (Tunis, 8-10 mai 2008), reconstituer la commission de coordination et de suivi chargée de l'exécution des décisions et nommer les représentants des Etats membres.

Ils devront également discuter de la coopération dans le domaine des médicaments, des fournitures médicales, des laboratoires et des dérivés sanguins ainsi que la coopération dans le domaine de la santé scolaire et universitaire, de la santé procréative, de la santé mère et enfant ainsi que des maladies transmissibles. Ils discuteront également de la réforme des systèmes de santé des pays de l'UMA et la mise en place du programme futur du conseil et la fixation de la date et du lieu de la prochaine session du conseil.

SELON UNE ÉTUDE

Les entreprises des pays émergents font jeu égal avec les Occidentaux

Les grandes entreprises des pays émergents font désormais jeu égal avec les multinationales des pays développés et sont à la fois des concurrentes et des partenaires obligés, note mardi une étude du Boston Consulting Group (BCG) sur les 100 groupes «challengers» émergents.

«Cette réalité reflète un nouvel ordre mondial», explique BCG dans son cinquième rapport sur les 100 entreprises les plus importantes des pays émergents.

«Ces champions ont des croissances quatre fois supérieures à celles des entreprises des pays développés et elles ont

créé 1,4 million d'emplois entre 2006 et 2011», souligne le directeur associé au BCG à Paris, spécialiste du sujet globalisation. Le groupe des 100 a enregistré une progression «très rapide» de leur chiffre d'affaires total entre 2008 et 2011, avec une croissance de 16% qui leur a permis d'atteindre 26,5 milliards de dollars, a indiqué BCG. Ces groupes «apparaissent désormais comme des concurrents des pays développés», estime le cabinet. «La bataille se joue surtout sur les autres pays émergents. Les Indiens et les Chinois vont en Afrique, en Amérique latine et en Asie du sud-est. Il

s'agit de leur priorité numéro 1, car c'est là que sont localisés 90% de la croissance économique mondiale», explique-t-on de même source. «C'est un axe Sud-Sud qui est en train de se développer», poursuit le directeur associé au BCG. Selon le cabinet «une logique commerciale d'égal à égal peut être une source de croissance énorme pour les multinationales». L'étude du cabinet souligne également que les groupes chinois ont cédé du terrain, en ne disposant plus que de 30 entreprises dans le groupe des 100 challengers, contre 44 lors de la publication de la première étude en 2006.

D'une manière générale, le groupe des pays des Bric (Brésil, Russie, Inde et Chine) ont cependant cédé du terrain depuis 2006 en passant de 84 entreprises dans le groupe des 100 à 69.

Les autres pays émergents ont joué des coudes pour se hisser dans ce classement, qui regroupe désormais les entreprises de 17 pays, soit 7 de plus qu'en 2006. L'étude porte sur des entreprises basées dans les pays émergents qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur au milliard de dollars et qui ont une activité internationale.

APS

La vie et l'œuvre de Redha Houhou, thème d'un prochain colloque international à Constantine

Le second colloque international sur la vie et l'œuvre de l'écrivain martyr Ahmed-Redha Houhou sera organisé à Constantine dans le courant de la dernière semaine du mois de janvier, a indiqué mardi le directeur de la culture, M. Djamel Foughali.

Cette rencontre, qui se déroulera au Théâtre régional de la ville sous le slogan «Pays des martyrs, sang de la créativité», regroupera une quarantaine d'universitaires de 12 wilayas du pays ainsi que des critiques littéraires, des poètes et des romanciers marocains, égyptiens et jordaniens, a-t-il précisé.

Les participants auront à analyser et à débattre du parcours de ce ro-

mancier, homme de théâtre, poète et militant de la cause nationale, exécuté par l'armée coloniale pour ses idées nationalistes et ses écrits indépendantistes réclamant la liberté, la justice, l'émancipation du peuple algérien et son droit à la dignité, a souligné le même responsable.

«La prose et la poésie algérienne contemporaine» et «les écrivains martyrs de la Révolution algérienne»

constitueront les autres sujets de débats prévus sous forme d'ateliers, a encore indiqué le directeur de la culture. Cette manifestation, organisée par la direction de la culture dans le cadre du cinquantenaire de l'indépendance, permettra également de rendre hommage à l'écrivain et romancier Ameur Makhlof, de Saïda, et à Allaoua Ouahbi Djaroua, poète et ancien journaliste à Constantine.



FESPACO: 15 œuvres algériennes présentées au 23^e Fespaco

La production cinématographique algérienne sera représentée par 15 œuvres dont quatre en compétition lors de la 23^e édition du Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (Fespaco) prévu du 23 février au 2 mars 2013 dans la capitale burkinabé, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Pour cette année, le cinéma algérien sera représenté en compétition dans les catégories du documentaire, du long et du court métrage de fiction, la compétition officielle comptant au total 101 films en provenance de 35 pays.

Dans la catégorie du long métrage de fiction, qui compte 19 films en provenance de 14 pays, «Yema» de Merzak Alouache et «El Taïb» (Le repenti) de Merzak Alouache, plusieurs fois primés en 2012, concourront pour l'«Étalon d'or de Yennenga», la plus haute distinction du festival.

«La baie d'Alger» de Merzak Alouache, «Ibn Khaldoun» de Chergui Kharoubi ainsi que la fiction documentaire de Abderrahmane Benarous «Destin d'un berger» seront projetés en hors compétition.

Cette catégorie comprend également «Always Brando» du tunisien Ridha Behi avec «, «Les chevaux de Dieu» du marocain Nabil Ayouch, et «La pirogue» et «Aujourd'hui», respectivement de Moussa Touré et Alain Gomis, deux réalisateurs sénégalais à succès.

Le cinéaste Hamid Benamra sera le seul représentant du documentaire algérien en compétition officielle avec «Bouts de vies, bouts de rêves» qui représentera le Maghreb au côté du tunisien Hamdi Ben Ahmed avec son film «Préhistoire

de la Tunisie». «La langue de Zahra» de Fatima Sissani et «Afrik hotel» de Nabil Djedouani et Hassan Ferhani seront aussi projetés en hors compétition.

Dans la catégorie court métrage de fiction, la compétition officielle comprend 20 films en provenance de 17 pays. «Down to earth» (Les pieds sur terre), unique court métrage algérien sélectionné, de Mohamed El Amine Hattou concourra avec le Tunisien Anis Lasoued, réalisateur du «Les souliers de l'Aïd» et les Marocains Maryam Touzani (réalisatrice de «Quand ils dorment») et Fadil Chouika auteur de «La main gauche».

Plusieurs autres courts métrages algériens devraient aussi être présentés dont «El Djazira» (l'île) de Amine Sidi Boumediene, «Mollement un samedi matin» de Sofia Djama et «Edwige» de Mounia Meddour.

Par ailleurs, le Fespaco comporte aussi d'autres catégories en compétition dédiées au film numérique, à la production destinée à la télévision et aux écoles de cinéma où cinq instituts africains seront représentées (Burkina Faso, Maroc, Togo, Bénin et Niger). En 2011, lors de la 22^e édition du Fespaco, le réalisateur algérien Abdennour Zahzah avait reçu le Poulaïn d'or pour son court métrage «Garagouz», alors que la comédie musicale, «Essaha» de Dahmane Ouzid avait reçu la prix de la meilleure affiche. «Voyage à Alger» de Abdellkrim Bahloul avait aussi raflé le prix du meilleur scénario ainsi que celui de la meilleure interprétation féminine revenu à Samia Meziane.

Annaba honore des figures du 7^e art algérien

Un vibrant hommage a été rendu à Annaba, mardi après-midi en marge de l'ouverture de la 6^e édition de la manifestation «Annaba-Cinéma», à 13 figures du cinéma algérien, entre réalisateurs et acteurs de films consacrés à la lutte de libération nationale.

Très ému par ce geste de reconnaissance, le réalisateur du film «L'opium et le bâton», Ahmed Rachedi, a salué l'initiative de ce rendez-vous culturel avant d'appeler à «plus d'efforts et de recherches historiques pour glorifier davantage la Révolution algérienne et ses symboles».

Les moyens sont disponibles, grâce à l'Etat, pour réaliser des films dédiés aux héros de la lutte armée, à l'exemple de celui consacré au chahid Mostefa Benboulaïd et d'un autre long-métrage,

en cours de tournage, sur Krim Belkacem, a-t-il ajouté.

«Il faut mettre à profit la présence encore parmi nous d'artistes de la Révolution pour exploiter leurs témoignages, susceptibles de servir à la réalisation de films ou de documentaires sur cet épisode héroïque de l'histoire de l'Algérie», a estimé Ahmed Rachedi.

Le réalisateur du film «Patrouille à l'est», Amar Laskri, également honoré, à l'instar d'acteurs et d'actrices comme Abdelhak Benmarouf, Chafia Boudraâ, Fatma Belhadj, Hacene Kechache, Mohamed Adjaimi et Salah Ougrout, s'est dit «fier» d'être présent à cette manifestation avant de mettre l'accent sur la nécessité de «développer la culture et de la mettre à la disposition de tout le monde».

Des séquences du film «La bataille d'Alger» du réalisateur Italien Gillo Pontecorvo ont ouvert la 6^e édition de «Annaba-Cinéma», qui se tient sous le thème «la lutte de libération nationale dans le cinéma».

Cette manifestation qui sera clôturée jeudi prochain va permettre au public annabi de voir (ou de revoir) d'autres films dédiés à la glorieuse Révolution, à l'exemple de «Patrouille à l'est» d'Amar Laskri et de «L'opium et le bâton».

Une conférence intitulée «Cinquante ans de cinéma» sera donnée par le cinéaste et critique Djamel Hazourli lors de ce rendez-vous culturel organisé par la direction de la culture à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance.

APS

B R E V E S

► Hommage à Mohamed Kheznaïdi

L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) organise, demain 18 janvier à 17h, à la salle Ibn Zeydoun, Office Riadh El-Feth, une cérémonie en l'honneur de l'un des maîtres de la musique andalouse, Mohamed Kheznaïdi. Cet hommage sera animé par l'orchestre régional d'Alger, dirigé par Mokdad Zerouk, avec la participation des artistes: Zakia Kara Terki, Naserddine Chaouli, Lamia Maadini et Imen Sahir.

► Hommage à cheikh Ghaffour

L'association des jeunes de Nédrroma (wilaya de Tlemcen), rend aujourd'hui, à Tlemcen, un hommage au grand maître de la musique «hawzi» cheikh Hadj Mohamed Ghaffour. De nombreux orchestres y participent.

► Hommage à Didouche Mourad

L'association Machâal Chahid, en collaboration avec la Radio nationale, organise, le 19 janvier, à 10h30, à l'auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio nationale, un forum en hommage au chahid Didouche Mourad.

Necib en visite à Oum El-Bouaghi

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, sera, aujourd'hui, en visite des infrastructures et des projets relevant de son département dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi.

► Baba Ahmed à Sétif

M. Abdelatif Baba Ahmed, ministre de l'Éducation nationale, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sétif.

Agence nationale du patrimoine minier

L'Agence nationale du patrimoine minier, procédera, demain, à 10h00, à la salle de conférences du ministère de l'Energie et des Mines, à l'ouverture des plis portant sur l'offre technique concernant 20 sites miniers.

LES 17, 18 ET 25 JANVIER À LA SALLE IBN KHALDOUN

Arts et de culture

L'établissement Arts et Culture accueille à la salle Ibn Khaldoùn :

Aujourd'hui, à 20h : représentation artistique du Ballet national.

Demain 18 janvier à partir de 18h : soirée jazz, animée par les artistes Lynda Blouz et Ali Jazz.

Vendredi 25 janvier à partir de 16h : récital kabyle, animé par l'artiste Rabah Asma.

SCIATIQUE : Quand faut-il consulter ?



Une sciatique peut être très douloureuse. Alors à partir de quand consulter ? Quels sont les signes d'alerte et dans quels cas doit-on envisager l'opération ?

1. Sciatique : pourquoi j'ai mal ?

La sciatique est une maladie très répandue. Il s'agit d'une inflammation du nerf sciatique, généralement due à l'irritation d'une de ses racines. La sciatique peut survenir à tous les âges de la vie. Elle est souvent liée à une hernie discale. Après un effort violent ou répété (avoir porté une charge lourde, effectué un déménagement, manié des engins lourds, etc...), le disque intervertébral situé entre les vertèbres de la colonne vertébrale se fend et son noyau ressort. La racine du nerf sciatique, qui assure la motricité et la sensibilité de la jambe, est alors comprimée ce qui provoque de très vives douleurs.

Ces douleurs commencent la plupart du temps en bas du dos et peuvent irradier dans toute la jambe, de la fesse jusqu'à la pointe du pied. Elles sont parfois amplifiées en position assise, en toussant ou en étirant et peuvent être associées à des fourmillements, un engourdissement et une faiblesse musculaire sur certaines zones de la jambe et du pied.

2. Sciatique : repos et anti-inflammatoires

Dans le cas de sciatiques modérées, la prise d'antalgiques, d'anti-inflammatoires non stéroïdiens et de décontracteurs associés à un repos total peuvent suffire à soulager la douleur.

La sciatique est une maladie fréquente qui guérit spontanément en 6 à 8 semaines dans 90% des cas. Elle ne doit donc pas vous alarmer. Cependant, si la douleur ne

s'atténue pas rapidement ou si elle devient insupportable, n'hésitez pas à prendre rendez-vous chez votre médecin. Celui-ci vous prescrira peut-être des médicaments plus puissants de type morphine ou cortisone afin de vous soulager. Si besoin, il pourra également vous conseiller une infiltration et vous orientera, dans certains cas et en dernier recourt, vers l'opération chirurgicale.

Sciatique : quand il est urgent de consulter

Certaines formes de sciatique doivent être considérées comme des urgences. C'est le cas des sciatiques dites paralysantes ou celles entraînant incontinence urinaire ou au contraire envie d'uriner impérieuse. Si vous souffrez d'un de ces symptômes et êtes atteint d'une sciatique, rendez-vous d'urgence chez votre médecin.

3. Sciatique: quand faut-il opérer ?

Quand les traitements médicaux classiques ne sont plus ou pas assez efficaces, l'opération est parfois le seul recours pour soulager les douleurs de la sciatique. Habituellement, les traitements conventionnels sont essayés pendant 1,5 à 2 mois et si les douleurs persistent ou sont trop violentes pour être supportées, l'opération devient incontournable.

Dans certains cas, la sciatique doit aussi être opérée d'urgence, c'est à dire dans les 24 à 48h. Ainsi, rendez-vous sans tarder chez votre médecin si votre pied est paralysé ou faible, si vous avez du mal à uriner ou au contraire vous êtes atteint d'incontinence. Dans ces cas où la hernie comprime les nerfs (pieds, vessie, organes génitaux...) l'opération doit être envisagée aussi rapidement que possible.

Si votre médecin vous conseille de vous faire opérer, suivez ses conseils : plus la sciatique est opérée rapidement quand cela s'avère nécessaire, meilleures sont les chances de guérison.



MIGRAINE OPHTALMIQUE Pas de

Des taches scintillantes qui envahissent le champ de vision, des objets qui se retrouvent la tête en bas... les symptômes d'une migraine ophtalmique sont impression-

La tache lumineuse que de la migraine médecins appellent scintillant.

C'est comme un fil suel latéral, d'abord fourmillements au bord qui montent jusqu'au visage tout entier. Cela peut à peu à peu s'agrandir, deux yeux. Cela peut durer une demi-heure.

Dans d'autres cas, avec aura », c'est-à-dire les précurseurs du rapportent des troubles qui se manifestent jusqu'au visage tout entier. Cela peut être des troubles du langage, ouver ses mots, inverser les mots, etc.

3. Comment soulager une migraine ophtalmique ?

De nombreux facteurs peuvent entraîner une migraine : émotions, tension, mal de tête, mises en

nants ! Mais rassurez-vous, ils sont transitoires et sans conséquences.

1. Migraine ophtalmique : les enfants aussi

C'est aujourd'hui une certitude, les enfants aussi souffrent de migraine : près d'un sur vingt est concerné.

Et lorsque ces derniers connaissent un épisode de migraine avec aura, ils peuvent vivre des phénomènes particulièrement étranges. L'un des signes les plus fréquents : l'hallucination auditive, l'enfant entendant ses parents l'appeler par son nom alors que tout est silencieux.

Quant aux autres hallucinations, elles sont, comme chez les adultes, visuelles : objets qui s'allongent ou qui rétrécissent, paysages qui basculent à l'envers...

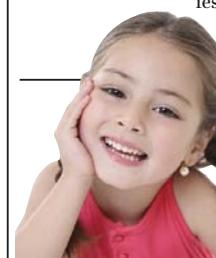
2. Migraine ophtalmique : quelle différence avec une migraine ?

Lors d'un épisode de migraine « classique », la douleur est au premier plan. Elle se localise d'un seul côté de la tête, on a l'impression que "ça cogne". La crise dure de quelques heures à deux ou trois jours et peut s'accompagner de nausées et/ou d'une intolérance à la lumière.

En cas de migraine ophtalmique, ce sont des symptômes visuels qui se manifestent dans un premier temps.

ORTHODONTIE

quand



L'arrivée des dents permanentes vers 6 ans, angoisse bon nombre de parents. Mon enfant aura-t-il besoin d'un traitement orthodontique ? Devra-t-il porter des bagues ? Même si le dentiste

et l'orthodontiste sont les seuls à pouvoir établir un diagnostic, voici quelques signes qui doivent vous pousser à consulter.

En matière de mauvais positionnement dentaire, les considérations esthétiques ne sont pas les seules à prendre en compte. Des problèmes de pro-

MIGRAINE : en panique !

se est un grand classique de la migraine ophtalmique : les yeux sont douloureux, cela, le scotome scintille.

trou dans le champ visuel, petit, entouré de crémes à la manière d'un œil. Ce trou visuel semble apparaître et se manifeste aux yeux et durer entre 10 mn et 1h.

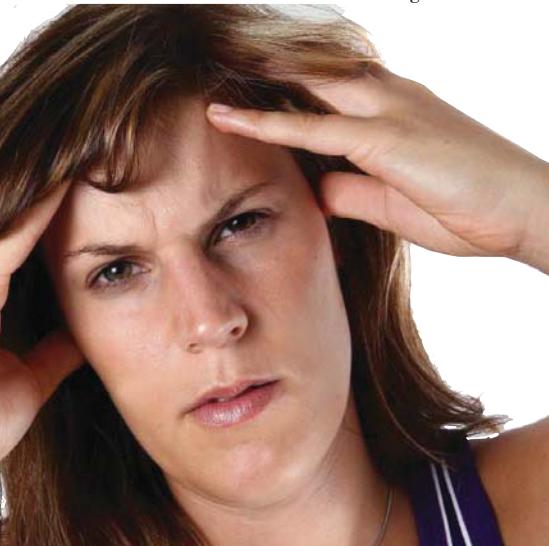
as de migraine dits « à la tête » avec des signes de mal de tête, certains sont douloureux, d'autres sont douloureux, des boutons de doigts qui ressemblent à l'engourdissement, plus rarement, une gêne : difficulté à trouver des mots, incapacité de lire, dans certains cas, on constate une perte totale ou partielle

cause dans une migraine ophtalmique. Et si l'on ne connaît pas vraiment l'origine de la migraine ophtalmique, on sait que c'est dans votre cerveau que ça se passe !

Les médecins ont noté également que plusieurs membres d'une même famille souffrent parfois de migraine ophtalmique et celle-ci serait peut-être une pathologie héréditaire. Ces crises, qui touchent plutôt les femmes, peuvent être occasionnées par le stress, certains aliments (le vin blanc...) un manque de sommeil, la faim, les règles ou encore la grossesse.

COMMENT LES TRAITER ?

La plupart du temps, les migraines ophtalmiques ne sont pas fréquentes et se soignent avec un médicament "classique" contre les douleurs de tête. Mais si cela revient trop souvent, il faut consulter votre médecin, qui vous enverra sans doute chez un neurologue spécialiste de la migraine.



E : Comment consulter ?

nonciance ou au niveau de l'articulation de la mâchoire sont deux exemples de troubles possibles. Ainsi, pour la Fédération française d'orthodontie, une visite de routine doit-elle être réalisée dès l'âge de 7/8 ans si l'enfant se trouve dans l'une des situations suivantes :

Il suce (toujours) son pouce ou utilise une tétine. La traction exercée par le pouce sur les incisives supérieures peut entraîner leur déplacement vers l'avant ;

Sa lèvre supérieure paraît très en avant au point de faire apparaître un espace entre les dents du haut et celles du bas ;

Son menton et sa lèvre inférieure sont « en avant » ;

Ses dents poussent de façon désordonnée et ne s'alignent

pas ;

Votre enfant éprouve des difficultés à respirer et présente toujours la bouche ouverte ;

Il ronfle la nuit et/ou mouille son oreiller avec sa salive ;

Il est contraint de crisper les muscles de la bouche pour fermer les lèvres ;

Il déteste manger les aliments durs comme de la viande ou des crudités.

Face à ces cas de figures il convient donc d'être attentif. Lors de la première visite, le praticien pourra apprécier les anomalies de position de certaines dents, le mauvais rapport entre les deux mâchoires et ainsi envisager un traitement (la pose de bagues, un appareil amovible...).



Avoir des coliques bénignes, c'est avoir des migraines plus grandes

Les coliques des bébés pourraient être un précurseur de migraines à l'âge adulte, ont découvert des chercheurs américains.

Les nourrissons dont les mères sont sujettes aux migraines ont 2,5 fois plus de risques de souffrir de coliques que les autres. Telle est la conclusion d'une étude de chercheurs de l'université de Californie. "Notre étude suggère que les coliques des bébés peuvent être un signe que l'enfant est prédisposé à souffrir de migraines plus tard dans la vie", explique le neurologue Dr Amy Gelfand lors de la présentation de l'étude au congrès annuel des neurologues américains. >> Plus d'infos sur les migraines dans notre dossier

« Migraine et colique héréditaires »

La colique, un signe avant-coureur de la migraine ? Pour en avoir le cœur net, les cher-

cheurs ont comparé le risque de coliques du nourrisson chez les bébés de 154 mamans. Ils ont observé les bébés à l'âge de deux mois lors d'une visite pédiatrique dans une clinique de San Francisco. Il s'est avéré que près de 29 % des bébés dont les mères étaient migraineuses souffraient de coliques. En revanche, les nourrissons dont les mamans n'avaient pas souffert de migraine étaient seulement 11 % à avoir des coliques. >> A lire aussi : « Comment en finir avec les maux de ventre de bébé ».

Ce lien entre la mère et son bébé s'est aussi vérifié entre le bébé et le père : ainsi, les enfants dont les pères avaient souffert de migraines étaient également plus exposés aux coliques. Mais la prédisposition semblait moins évidente qu'entre la mère et l'enfant.

Autre relation mise au jour par les scientifiques : les mamans qui ont souffert de coliques quand elles étaient bébés ont plus de risque que les autres d'avoir un enfant ayant à son tour des coliques. >> A lire aussi : « Coliques du nourrisson : 5 gestes pour les calmer ».

Ces résultats devraient permettre de mieux cerner les jeunes populations à risque en partant des antécédents familiaux de migraines et de coliques du nourrisson. "Cette étude nous aide à mieux comprendre les différentes manifestations de la migraine au cours d'une vie", a souligné le Dr Amy Gelfand. Alors que seuls 20 % des migraineux en France prennent l'initiative de consulter un médecin, on peut envisager que cette étude débouche à terme sur de nouvelles pistes pour améliorer le quotidien des migraineux.



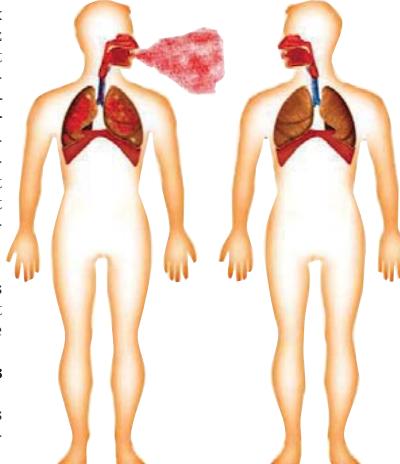
TUBERCULOSE : Une histoire de souches

Plusieurs équipes françaises viennent de déterminer l'origine de l'émergence de la bactérie *Mycobacterium tuberculosis*, principal agent de la tuberculose. Elles ont également découvert comment cette dernière a su conserver toute sa virulence au fil des siècles.



lose une pandémie mondiale », alors que M. canetti est restée cantonnée à l'Afrique orientale. « Les souches de *M. tuberculosis* ont acquis leur virulence et leur persistance grâce à la combinaison de plusieurs mécanismes génétiques. Suite à l'identification de (différents) gènes (impliqués dans ce processus), l'ensemble de ces travaux ouvre des perspectives pour la lutte contre la tuberculose ».

M. tuberculosis est responsable de la grande majorité des cas de tuberculose. Environ un tiers de la population mondiale est infectée par ce micro-organisme. En 2011, la tuberculose a été à l'origine de 1,4 million de décès. Or ce chiffre pourrait augmenter ces prochaines années, en raison de l'émergence de souches multi-résistantes aux antibiotiques. En France, près de 5 000 nouveaux cas et 650 décès sont observés chaque année. L'Île-de-France est 2 à 4 fois plus touchée que les autres régions de France métropolitaine



RACHID BENAÏSSA

Les pays arabes déterminés à relever le défi de la sécurité alimentaire

L'organisation arabe du développement agricole (Oada) a souligné mardi la nécessité d'augmenter le potentiel humain en matière de production et de renforcer les investissements pour relever le défi de la sécurité alimentaire dans le monde arabe, a affirmé le ministre de l'Agriculture et du développement rural, M. Rachid Benaïssa. Dans une déclaration à l'APS, il a indiqué que la 4^e session du conseil exécutif de l'Oada qui s'est tenue à Tunis, a adopté une série de décisions visant à réduire la dépendance alimentaire et à augmenter la production agricole à travers le renforcement de la ressource humaine et des investissements tout en accordant un intérêt particulier à la formation en la matière. M. Benaïssa qui préside le conseil exécutif de

cette organisation a expliqué que la dépendance alimentaire dont souffrent les pays arabes et les maigres récoltes étaient dues notamment à la position géographique de la région arabe caractérisée par l'aridité des terres et la rareté des ressources hydriques. Le ministre a estimé par ailleurs que les pays arabes s'adaptent de plus en plus aux changements et mutations survenus dans le monde notamment la crise financière mondiale et crise alimentaire (2007-2008) et la volatilité des prix des produits alimentaires. Il a relevé «une prise de conscience arabe commune» où les parties officielles et les organisations en charge de l'alimentation, œuvrent désormais à s'adapter aux nouvelles exigences». A cet effet, plusieurs pays arabes ont lancé

de vastes opérations portant notamment sur l'élargissement des superficies agricoles, l'introduction du machinisme dans l'agriculture et les nouvelles techniques d'irrigation. Evoquant la dépendance alimentaire, M. Benaïssa a rappelé que cette question était désormais à l'ordre du jour de tous les pays aussi bien développés qu'en voie de développement.

M. Benaïssa avait relevé lors de son intervention



SIDI BEL-ABBES

Des commandes de 700 agriculteurs pour l'acquisition de moissonneuses-batteuses de nouvelle génération

Quelque 700 agriculteurs ont déposé des commandes au niveau national pour l'acquisition de moissonneuses-batteuses de nouvelle génération, a révélé, mardi à Sidi Bel-Abbes, le directeur de régulation et de développement des productions agricoles au ministère de l'Agriculture et de Développement rural. M. Redjem Khodja Youcef a indiqué, à l'APS en marge de la visite du ministre de l'Industrie, de la Petite et moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement, M. Chérif Rahmani à l'entreprise de construction du matériel agricole (CMA), que ce volume considérable de demandes postulées pour l'acquisition du matériel agricole moderne «traduit l'adhésion des fellahs au plan gouvernemental visant à moderniser le parc national des moissonneuses-batteuses». Il a ajouté que ces fellahs bénéficieront d'un important financement de l'Etat au titre du fonds de soutien agricole qui assurera un taux de 70% de la valeur de la moissonneuse de nouvelle génération et aussi d'un crédit exonéré d'impôts pour leur apport. M. Redjem a indiqué que

le parc des moissonneuses-batteuses qui compte environ 8.500 machines au niveau national est en majorité «non compatible» avec les exigences de l'opération productive demandée et a été renforcée ces dernières années de 1.500 nouvelles moissonneuses. La moisson avec des anciennes machines disponibles au parc a causé une perte de 25 pour cent des récoltes. En plus ce matériel est exposé souvent à la panne ou à cause d'incendies.

«L'usage de moissonneuses vétustes nécessite un temps plus long pour la moisson pouvant atteindre deux mois et demi alors que l'utilisation de moissonneuses nouvelles consacre la moitié de ce temps», selon la même source. La construction de moissonneuses à la CMA de Sidi Bel-Abbes devra augmenter dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et la Finlande représentée par sa société «SAMPO» de 500 actuellement à 1 000 machines à partir de cette année. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de modernisation du parc national des moissonneuses-batteuses.

JIJEL

Lancement en février des travaux de rénovation du réseau d'eau potable

Les travaux de rénovation et de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) de la ville de Jijel seront lancés «en février prochain», ont indiqué, mardi, les services de la wilaya. Ce projet pour un délai de 18 mois confié à un groupement composé de l'Entreprise algérienne des travaux d'aménagements hydrauliques (EATAH) et de la société chinoise «China Geo», porte sur la réhabilitation de 100 km linéaires de conduites de différents diamètres en PHD et en fonte, ainsi que sur la construction d'ouvrages hydrauliques, a précisé la même source. Lors d'une réunion tenue, mardi, au siège de la wilaya, en présence des responsables de l'Algérienne des eaux (ADE) et des entreprises retenues pour la réalisation de ce projet, le wali, Ali Bedrici, a installé un comité de pilotage chargé de répartir les actions par quartiers et de coordonner avec les différents opérateurs possédant des réseaux souterrains tels que la Sonelgaz, Algérie Télécom, la direction de l'Hydraulique et l'ONA (Office national d'assainissement). Ce projet qui a bénéficié d'une enveloppe financière de 2,6 milliards de dinars, permettra notamment de régler le problème des fuites d'eau causées par la grande vétusté du réseau d'AEP de la ville et une meilleure alimentation du chef-lieu de wilaya à partir des barrages de Kissir et d'El Agram, a-t-on également indiqué à la wilaya.

ORAN

Proposition d'une vingtaine de projets d'équipements et de loisirs

Une vingtaine de projets d'amélioration urbaine et d'équipements administratifs, culturels et de loisirs qui favorisent le rayonnement de la ville d'Oran ont été proposés, mardi, aux représentants de la société civile et aux comités de quartiers.

Ces projets constituent une première touche d'un programme d'acquisition quinquennal, cours, moyen et long terme, afin de répondre aux exigences des citoyens compte tenu des nouvelles mutations que connaît la ville, a souligné le président d'APC d'Oran. M. Noureddine Boukhatem a insisté sur l'importance de la participation de la société civile dans ces projets urbains, lors d'une rencontre élargie aux membres de l'exécutif communal, députés, sénateurs, élus et acteurs locaux. Il s'agit notamment de projets de création de grands boulevards urbains,

de rénovation du réseau d'éclairage public, d'aménagement d'un nouveau siège de l'hôtel de ville (ex-Château-neuf) dont les travaux vont démarrer prochainement, de la réalisation d'un nouveau siège de l'état civil, d'un ensemble culturel et sportif, de piscines publiques et d'extension du théâtre de verdure «Hasni Chekroun» à 7 000 sièges.

Il a été décidé également la réhabilitation et la modernisation des salles de cinéma «Marhaba» et «El Feth», de la mise à niveau de la bibliothèque communale (ex-Cathédrale), d'un nouveau conservatoire, la reprise de l'ancienne Casbah d'Oran, la réhabilitation de la pêcherie et la réalisation d'une marina au port d'Oran. En matière d'environnement, il est proposé l'acquisition de nouveaux véhicules et de moyens de collecte d'ordures ménagères adaptés

au tracé du tramway outre la création d'espaces verts, d'un jardin botanique au niveau du cimetière chrétien à haï El Hamri. Les représentants de la société civile, qui se sont relayés pour prendre la parole, ont proposé la poursuite du programme de réhabilitation des immeubles, comme ceux d'El Hamri et haï «Ellouz» (ex-Les Amandiers) ainsi que la réalisation d'équipements d'excellence à la dimension des métropoles méditerranéennes, tout en profitant des accords de coopération et de jumelage avec les grandes villes pour renforcer le positionnement d'Oran.

«Si la question du dialogue est gagnée, il reste à remporter la bataille de l'efficacité», a souligné M. Kamel Brixli, président de l'association Santé Sidi El Houari (SDH), qui a soutenu que la wilaya dispose de moyens à même de redorer son blason.

CONFLITS

Débrayage au complexe de la SNTA à Constantine

Les travailleurs du complexe du 24-Février de la Société nationale des tabacs et allumettes (SNTA) d'Ibn Badis (Constantine) ont observé, mardi, un mouvement de protestation d'une heure dans le cadre d'une action de protestation entamée dimanche dernier, a constaté l'APS. Selon un représentant de la section syndicale de l'entreprise, ce mouvement de grève de 2 x 30 minutes par jour (matin et après-midi), a été «décidé pour revendiquer auprès de la direction générale de l'entreprise dont le siège est à Alger, le droit de renouveler la section syndicale de la SNTA qui compte 1100 employés». Selon ce syndicaliste qui a tenu à garder l'anonymat, la composante actuelle de la section UGTA du complexe et son secrétaire général est «illégal» puisque son installation remonte à l'année 1997 et n'a pas été renouvelée depuis. L'augmentation des salaires, l'amélioration de la situation des travailleurs, un plan d'investissement et l'équipement du complexe en nouvelles machines figurent également parmi les principales revendications consignées dans la plateforme présentée par les travailleurs contestataires. Contacté à ce sujet, un cadre de l'unité de la SNTA de Constantine a estimé que «seul le directeur du complexe (absent mardi, ndlr) est habilité à exprimer le point de vue de l'administration à propos de ce débrayage qui concerne en premier lieu la direction générale».

TRAVAUX PUBLICS

Nécessité de respecter la norme de qualité et les délais de réalisation



Le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul, a insisté mardi à Biskra sur la «nécessaire prise en compte, dans la construction des routes et des ouvrages d'art, de la norme qualité et du respect des délais de réalisation». Lors de l'inspection du projet de doublement d'un tronçon de 30 km de la route nationale (RN) n° 46 entre Biskra et Tolga, le ministre relevé «le retard» accusé dans l'exécution de ce projet dont les travaux lancés en 2011 avec un délai de 16 mois mais qui n'affichent, actuellement, qu'un taux d'avancement d'à peine 45 %. «L'entreprise en charge de l'opération est tenue de rattraper ce retard faute de quoi il est impératif de «l'écartier»», a insisté M. Ghoul, ajoutant qu'en plus du respect des délais de réalisation, il faut aussi tenir compte de la norme de qualité. Le ministre a par ailleurs appelé à éviter de recourir aux équipements en matière plastique pour le drainage des eaux pluviales depuis les parties supérieures des ouvrages d'art, estimant que ces matériaux «se détériorent rapidement et endommagent progressivement l'ouvrage d'art».

Le ministre a également donné, au cours de sa visite dans les Zibans, le coup d'envoi du projet de doublement, sur 18 km, de la RN 3 entre El Kantara et les limites administratives de la wilaya de Batna. Il a insisté, là encore, sur le respect des délais dans la conduite de cette opération dotée d'une autorisation-programme (AP) de 2,13 milliards de dinars. Répondant à une préoccupation des responsables locaux liée aux nuisances susceptibles d'être causées par ce projet à la dimension culturelle et historique de l'entrée Nord de la ville El Kantara, avec ses gorges et son pont datant de l'époque romaine, le ministre a assuré que l'étude de cette partie du projet doit, avant son approbation, satisfaire aux «trois critères de fonctionnalité, d'environnement et de culture locale».

Il a également affirmé que cette étude sera conjointement menée par les services des travaux publics et un bureau d'étude désigné par le ministère de la Culture. Un ouvrage d'art de 217,9 m enjambant Oued El Hay a été inauguré sur la RN 3, permettant d'éliminer un «point noir» de la circulation souvent perturbée, sur cet axe, par les crues de ce cours d'eau durant les périodes de précipitations. Dans une déclaration de presse, en marge de sa visite, le ministre a indiqué que le secteur des travaux publics a bénéficié, dans la wilaya de Biskra, de 36 opérations pour une enveloppe financière globale de 12 milliards de dinars. Il a également relevé que cette wilaya compte neuf maisons cantonières chargées de l'entretien de son réseau routier.

APS

8 ans de prison ferme pour les cinq malfaiteurs

Jamais de mémoire d'habitant de Cheraga, un pareil procédé pour commettre un hold-up n'avait été utilisé.

A.Ferrag

Ce qui est arrivé à Brahim, fils du propriétaire de l'usine, restera à jamais gravé dans sa mémoire, le 24 octobre 2011, une clo bleue s'arrête devant l'entrée principale de l'usine avec cinq individus à bord.

Trois d'entre eux pénètrent et se présentent comme étant des policiers, ils sont munis de talkie-walkie et d'armes automatiques, Brahim les croit. D'autant que quelques jours auparavant, un ouvrier de l'usine s'était disputé avec un homme que les faux policiers avaient ramené. C'est leur complice, bien sûr. Ils jouent le rôle d'enquêteurs à la recherche de l'ouvrier incriminé.

Brahim est persuadé qu'il a affaire à des policiers en mission. L'un d'eux demande la liste de tous les ouvriers. Brahim acquiesce et, confiant, se dirige vers son bureau. C'est le moment que choisissent les faux policiers pour attaquer.

Brahim et deux ouvriers, menacés avec des armes à feu et des armes blanches sont battus et ligotés. Les malfaiteurs s'emparent du contenu du coffre : soixante millions de centimes !

Une 307 est également volée.

Les malfaiteurs ont mis 10 minutes pour agir et ce, avec talent et minutie. Tout laisse croire qu'il s'agit de professionnels qui ont bien préparé leur coup, sans laisser aucun indice, aucune empreinte.



Après le hold-up, Brahim se rappelle avoir vu la cloie rôder aux alentours de l'usine pendant une semaine, il n'avait alors aucun soupçon.

L'enquête, qui a démarré sitôt

la plainte déposée, révèle l'identité des agresseurs. Les cinq malfaiteurs sont appréhendés, déférés devant la justice et écroués. Le 15 janvier 2013, au tribunal de Cheraga s'est enfin pen-

ché sur cette affaire. Le juge prononce une peine de 8 ans de prison à l'encontre de chacun des cinq malfaiteurs en vertu des articles 254, 255, 256, 257 et 261 du code pénal.

AFFAIRE DE LA GÉNÉRALE DES CONCESSIONS AGRICOLES DE DJELFA Peines de 6 à 8 ans de prison ferme requises contre 34 accusés

Des peines allant de 6 à 8 ans de prison ferme ont été requises, mardi, par le procureur de la République près le tribunal de Djelfa, à l'encontre de 34 accusés dans l'affaire de la Générale des concessions agricoles de Djelfa, à l'issue d'un procès qui s'est étalé sur deux jours.

Après l'audition des accusés, lors du premier jour du procès, le représentant du ministère public a requis la peine de 8 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 1 million de DA chacun, pour 21 accusés, dont le directeur général de cette entreprise publique.

Les accusés ont été jugés pour les chefs d'inculpation de « falsification de documents commerciaux », « dilapidation de deniers publics » et « passation irrégulière de marchés ».

Les 13 autres accusés dans cette affaire, jugée pour les mêmes chefs d'inculpation, ont écopé de 6 ans de prison ferme chacun et d'une amende de 1 million de DA.



Le jugement a été mis en délibéré et verdict sera rendu le 28 du mois. Cette affaire a été révélée en 2007 sur la base d'un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF).

Saisie de marchandises de contrebande pour une valeur de plus de 1,6 million de DA à Tlemcen

Les services de la direction régionale des Douanes de Tlemcen ont opéré une saisie de marchandises de contrebande pour une valeur de plus de 1,6 million DA, dans trois opérations traitées ces derniers jours dans la daïra de Ghazaouet et la zone frontalière de la wilaya, a-t-on appris mardi auprès de cette direction.

La première opération menée par la brigade pluridisciplinaire de Ghazaouet au niveau du village d'Ouled Tleta a permis de mettre en échec une tentative de contrebande de 1.240 kg de cuivre qui était à bord d'un véhicule utili-

taire, selon la même source qui a indiqué que la valeur vénale de cette marchandise est estimée à plus de 624.000 DA et l'amende infligée est fixée à 6.240.000 DA. La brigade des Douanes de Maghnia a saisi, dans la zone frontalière de Ouled Kaddour, plus de 3.360 litres de carburant stockée dans 112 bidons de plastique destinés à la contrebande pour une valeur de 640.000 DA.

La même brigade a, dans une autre opération, saisi 120 bouteilles de spiritueux à bord d'un véhicule à Maghnia, d'une valeur de 380.000 DA, a ajouté la même source.

GENDARMERIE

Le numéro vert «10 55» de plus en plus sollicité à Jijel

Le numéro vert de secours «10 55» mis en place par la Gendarmerie nationale est de plus en plus sollicité à Jijel, a indiqué, mardi, le commandant du groupement territorial de ce corps constitué, le lieutenant-colonel Mohamed Benaziz.

Depuis son activation au service du citoyen, ce numéro d'appel gratuit a été utilisé par de nombreux citoyens de la wilaya de Jijel pour communiquer avec les services de la Gendarmerie, a ajouté cet officier au cours d'un point de presse.

Durant la seule année 2012, près de 49.000 appels ont été enregistrés

par le standard téléphonique du groupement contre 18.675 appels pour l'année 2011, a-t-il souligné, relevant que ces appels, reçus de jour comme de nuit, ont trait, notamment, à des demandes de secours et d'intervention, à des dénonciations d'actes malveillants et au signallement de menaces contre des biens et des personnes. Ces appels ont donné lieu à 3.523 interventions (contre 107 en 2011) des éléments de la Gendarmerie pour des situations nécessitant «réellement» leur présence sur



le terrain. Les responsables locaux de la Gendarmerie nationale, se félicitant de l'intérêt manifesté par les citoyens à l'égard de ce service, ont indiqué que son utilisation «est gratuite sur l'ensemble du territoire national et peut se faire à partir d'un téléphone mobile ou fixe».

Pour le lieutenant-colonel Benaziz, le regain d'intérêt pour ce moyen de communication dénote une prise de connaissance du citoyen.

Création d'une compagnie d'intervention rapide à Ain Temouchent



Une compagnie d'intervention rapide (CIR) chargée de la lutte contre la criminalité, vient d'être créée au niveau de la sûreté de wilaya d'Ain Temouchent, a annoncé mardi le commissaire divisionnaire Madani Naar.

«Composée de trente éléments aguerris et expérimentés, cette compagnie est appelée à intervenir d'une manière rapide là où le besoin se fait sentir, tant en matière de lutte contre la criminalité que pour le règlement de conflits», a précisé le chef de sûreté de wilaya lors d'une conférence de presse consacrée au bilan d'activités 2012.

S'agissant du bilan d'activités de l'exercice écoulé, la sûreté de wilaya d'Ain Temouchent a enregistré 468 affaires touchant les personnes et les biens dont 306 ont été traitées. Ces affaires impliquent 446 individus dont 223 ont été placés sous mandat de dépôt.

Les affaires traitées en 2012 sont en hausse par rapport à l'année 2011, où il a été enregistré 331 affaires, a-t-on rappelé.

La police judiciaire a procédé, durant l'année 2012, à la saisie de 91.804 kg de kif traité et 1.610 comprimés anxiolytiques dans le traitement de 101 affaires mettant en cause 130 individus dont 118 ont été placés sous mandat de dépôt.

28.500 kg de kif traité rejetés par la mer ont été récupérés au niveau de la plage de Sbiaat relevant de la commune de M'said, a encore indiqué le même responsable.

APS

Sensibilisation au cancer du sein dans plusieurs régions du pays

La Caisse nationale d'assurances sociales (CNAS) a initié une vaste campagne de sensibilisation, dans plusieurs régions du pays, sur les dangers du cancer du sein et sur l'importance du dépistage précoce de cette maladie, notamment chez les femmes de plus de 40 ans.

La CNAS a réitéré, lors de ces journées portes ouvertes, son invitation à toutes les femmes âgées entre 40 ans et plus à se présenter au niveau de ses agences pour bénéficier d'un dépistage gratuit du cancer du sein.

Le cancer du sein figure parmi les principales causes de décès chez les femmes et constitue le principal motif de consultation en oncologie en Algérie. Sa «nette progression» est due essentiellement à «l'absence d'une politique efficace de prévention», selon des spécialistes.

Les journées portes ouvertes nationales organisées par la CNAS, du 15 au 24 janvier, s'inscrivent dans le cadre du programme national de dépistage du cancer du sein.

Elles visent à informer et sensibiliser les citoyennes sur l'importance du diagnostic précoce de ce cancer mortel, qui peut être cependant guéri quand il est pris en charge à temps.

Cette opération d'envergure a été lancée dans les agences de la CNAS, où un personnel qualifié a été mobilisé et des diaporamas explicatifs défilent durant toute la journée pour informer les femmes.

Au programme de ces journées figurent entre autre, des affiches collées dans les structures sanitaires, indiquant aux femmes l'implantation des centres de dépistage et les démarches à suivre pour bénéficier d'une mammographie.

Au niveau des agences de la CNAS de tout le territoire national, des femmes peuvent se présenter pour se renseigner à propos des modalités de diagnostic.

Une fois le rendez-vous pris, les femmes sont orientées dans les centres de réfé-

rence d'Alger (Tafourah), Jijel, Constantine, Laghouat et Maghnia, pour un examen de mammographie et/ou d'échographie mammaire.

Dans les agences de la CNAS de la capitale, une forte adhésion de la population à l'opération a été constatée et un nombre important de femmes se sont présentées pour se renseigner.

La CNAS prend en charge les examens de dépistage du cancer du sein chez la femme âgée de 40 ans et plus, depuis 2010, suite à une instruction du ministre du Travail et de la Sécurité sociale, M. Tayeb Louh.

Depuis le lancement de cette opération, 6 000 femmes ont bénéficié d'un examen de dépistage gratuit, au niveau de la wilaya d'Alger et sa périphérie.

A Tlemcen, les journées «portes ouvertes» comprennent des guichets d'information et de sensibilisation installés dans diverses centres relevant de la CNAS. Ces guichets prennent en charge les femmes assurées ou ayant droit pour un rendez-vous de dépistage au centre régional d'imagerie médicale de Maghnia qui couvre 14 wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays.

Pour la campagne précédente, plus de 6 700 femmes assurées sociaux à Tlemcen, âgées de plus de 40 ans ont été invitées par la CNAS à faire le dépistage précoce du cancer du sein.

Parmi ce nombre, seulement 1 530 femmes ont répondu à l'invitation et le dépistage a enregistré 37 cas suspects dont 13 cas ont été confirmés positifs. A El Tarf et à Guelma, cette manifestation a ciblé



quelque 20.000 femmes résidant dans les 24 communes de la wilaya.

A Guelma, plus de 1 000 assurées sociales avaient été invitées, depuis 2010, à bénéficier du diagnostic précoce de cette grave maladie, mais très peu ont répondu favorablement.

A Constantine 2 500 actions de dépistage par mammographie ont été réalisées en 2012 par le Centre régional d'imagerie médicale (CRIM) de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) de Constantine. Les femmes s'étant astreintes à ce dépistage sont originaires de 11 wilayas de l'est du pays.

Près de 7 500 dépistages du cancer du sein ont été, en outre, effectués par ce centre depuis 2010, date du lancement de ces opérations de dépistage destinées à «réduire, à défaut d'en venir à bout, cette maladie qui touche, annuellement, de nombreuses femmes dans la région Est du pays, selon des spécialistes.

A Tizi Ouzou, une opération d'inscription des femmes salariées et ayant droit pour subir le dépistage précoce, a été lancée au niveau de l'antenne régionale de la

CNAS. Les femmes inscrites au niveau de la CNAS à Tizi Ouzou devront se rendre au Centre d'imagerie médicale, basé à Alger et relevant de la sécurité sociale, pour y subir le dépistage en question. Les frais de transport seront remboursés aux concernés.

Pour ces inscriptions, il est demandé aux femmes âgées de moins de 40 ans et présentant une suspicion d'affection par la maladie de fournir une recommandation d'orientation d'un médecin, tandis qu'il n'est exigé des femmes de plus de 40 ans que la présentation de la carte magnétique «Chifa».

Cette prestation de dépistage du cancer du sein est monnayée à pas moins de 3000 DA chez des cliniques privées, alors que le montant remboursé par la sécurité sociale ne dépasse pas les 200 DA, selon des femmes qui ont déjà subi l'opération. Un cancer du sein détecté précoce est convenablement pris en charge et peut donner lieu, après traitement, à des résultats probants, voire à une guérison complète, selon des spécialistes.

Mouvement de protestation d'anciens contractuels de Sonatrach devant le siège du ministère de tutelle

D'anciens contractuels de Sonatrach dont les contrats de travail ont expiré depuis cinq mois ont entamé mardi un mouvement de protestation devant le siège du ministère de l'Energie et des mines revendiquant leur réintégration et leur régularisation.

Le représentant des travailleurs protestataires, M. Rebaoui Mustapha, a indiqué que «les travailleurs licenciés demandent à la direction générale de Sonatrach leur réintégration et leur régularisation». Si ces «revendications légitimes» ne sont pas satisfaites, ce «mouvement de protestation se poursuivra» et les travailleurs entameront alors une grève de la faim, a menacé M. Rebaoui.

Il a affirmé que le ministère de tutelle avait «adressé une correspondance à la direction générale de la société l'appelant à réintégrer les travailleurs contractuels de la société depuis les années 90, et ce à compter du 15 janvier 2013».

Cependant, a précisé M. Rebaoui, cette décision «n'a été, à ce jour, ni prise en considération ni appliquée par la direction générale de la société». «Comment peut-on ignorer les droits de

cette catégorie de travailleurs qui ont contribué au renforcement des unités de la société de Boumerdes, Oued Semmar et Hassi Messaoud depuis les années 1990», s'est-il interrogé.

M. Rebaoui a fait part de l'injustice dont ont fait l'objet les anciens travailleurs contractuels de la société soulignant que sur un total de 194 contractuels, seulement 80 ont été régularisés en 2005. Les autres travailleurs contractuels ont été «licenciés» la même année. «En dernier recours, ils ont recouru à la justice qui leur a donné gain de cause et prononcé un jugement portant leur réintégration dans leurs postes de travail», a ajouté M. Rebaoui.

Cependant, la Direction générale de l'entreprise a refusé d'appliquer le jugement et leur a versé des indemnités oscillant entre 200 000 et 300 000 DA.

En 2011, la Direction générale avait contacté ces travailleurs contractuels pour les inviter à réintégrer leurs postes, a précisé M. Larbaoui, ajoutant que «la majorité des travailleurs ont décidé de réintégrer leurs postes à Sonatrach et d'accepter les conditions imposées par la Di-

rection générale, alors qu'ils ont été recrutés par d'autres entreprises».

Les conditions imposées aux travailleurs contractuels pour leur retour consistaient en «la restitution des indemnités financières, l'abandon de leur poste de travail dans les autres entreprises et l'acceptation de la décision de leur dégradation sur la grille de reclassement».

«En dépit de ces conditions injustes, nous avons donné notre accord pour réintégrer nos postes», a rappelé M. Larbaoui indiquant que la société «a de nouveau pris la décision de nous licencier sans motif valable et sans préavis».

Un responsable de la société avait indiqué que les contrats à durée déterminée de ces travailleurs étaient arrivés à leur terme, précisant que la réintégration en 2011 des travailleurs par l'ancienne direction générale s'était faite par des contrats à durée déterminée qui ont expiré.

La société a affirmé que ces travailleurs n'ont pas été licenciés et qu'elle procéda au recrutement par des contrats de travail à durée déterminée en fonction des missions qui sont assignées aux travailleurs.

JAPON ATTERRISSAGE D'URGENCE : Plusieurs blessés lors de l'évacuation du Boeing 787



Plusieurs personnes ont été légèrement blessées lors de l'évacuation au sol du Boeing 787 d'All Nippon Airways (ANA) qui a dû atterrir en urgence hier au Japon à cause d'un

problème de batterie, a indiqué la police. «Nous avons été informés du fait que plusieurs personnes ont été légèrement blessées» lorsqu'elles sont sorties de l'avion, a expliqué un porte-parole de la police de Kagawa, qui couvre la région de Takamatsu où l'avion a été forcé de se poser après un message d'erreur. Les passagers ont été évacués par les toboggans de secours. L'appareil assurait un vol intérieur entre Ube (ouest) et Tokyo, avec 129 passagers et huit membres d'équipage. Aucun blessé n'a été déploré. Les médias ont affirmé que de la fumée avait été aperçue à bord. Suite à cet incident All Nippon Airways (ANA) et Japan Airlines (JAL) ont décidé de clore au sol tous leurs appareils Boeing 787 Dreamliner, selon la chaîne publique NHK.

APS

Programme du jeudi 17 janvier 2013



09h30 : Le médaillon - Feuilleton alg
10h10 : Aalem e'sahra - Documentaire
10h30 : Yara - Dessin animé
11h00 : Culture club « rediff » - Emission culturelle
12h00 : Journal en français+météo - Information
12h30 : El aahd e'tamine- Feuilleton doublé
13h40 : Abhath ilmiya - Documentaire
14h30 : Znoud al sit - Feuilleton arabe
15h15 : Empreintes criminelles « 2 ème ptie » - Série fiction
16h10 : Lapitch - Dessin animé
16h35 : Yakari - Dessin animé
17h00 : Kayfa souni'ate (03) - Série enfantine
17h30 : Takder tarbah n°83 - Emission de jeux
18h00 : Journal en amazigh Information
18h30 : Le médaillon -Feuilleton alg
19h00 : Journal en français+météo-Information
19h30 : Alhane wa chabab - Emission
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : Ma fille restera ma fille - Film alg
22h20 : Senteurs d'Algérie « Sidi Bel Abbes » - Reportage
23h20 : Festival de la musique malouf - Concert malouf
ooohoo : Journal en arabe - information



12:00 Les douze coups de midi -Jeu
12:50 L'affiche du jour - Magazine sportif
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour - Feuilleton sentimental
14:55 Le lycée de la honte - Téléfilm dramatique
16:35 American wives - Série dramatique - Exportée par le vent - Saison 6 (1/23)
17:25 Coup de foudre au prochain village - Téléréalité
18:20 Une famille en or -Jeu
19:05 Le juste prix -Jeu
19:45 Nos chers voisins - Série humoristique
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Vendée globe - Voile
20:37 Météo
20:40 Météo des neiges
20:42 Après le 20h, c'est Canteloup - Divertissement-humour
21:45 R.I.S. police scientifique - Série policière - Cendrillon et compagnie - Saison 8 (4/12)
Un créateur de mode est assassiné...
22:40 R.I.S. police scientifique - Série policière - Fou d'amour - Saison 6 (9/10)
23:35 New York, section criminelle - Série policière - Esprit de clan - Saison 9 (3/16)



12:05 Tout le monde veut prendre sa place -Jeu
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:49 Météo 2
13:50 Acteur, vous avez dit acteur ? - Magazine culturel - Romane Bohringer - Saison 1
Vingt-cinq acteurs témoignent de...
13:55 Consomag - Magazine du consommateur - Le tarif social du téléphone
14:00 Toute une histoire - Magazine de société
15:15 Comment ça va bien ! - Magazine de services
16:15 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Mon père m'a abandonnée
16:35 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Ma fille est prête à tout pour de l'argent
17:05 Côté match - Multisports
17:10 Seriez-vous un bon expert ? -Jeu
17:50 CD'aujourd'hui - Variétés
17:55 On n'demande qu'à en rire - Diver-

tissement-humour
18:55 Mot de passe -Jeu
19:25 Météo des neiges
19:26 Météo 2
19:30 N'oubliez pas les paroles -Jeu
20:00 Journal
20:40 Image du jour : Dakar 2013 - Magazine sportif
20:41 Météo 2
22:15 Complément d'enquête - Magazine de société - Mémoire : j'ai tout oublié
23:15 Grand public - Magazine culturel



12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte - Magazine de découvertes
13:45 Si près de chez vous - Magazine de Complexé équation - Saison 1
14:15 Si près de chez vous - Magazine de société - Au nom du sang - Saison 1
14:45 Keno - Loterie
14:55 Questions cibles au sénat - Magazine politique
15:55 Sénat info - Magazine politique
16:10 Des chiffres et des lettres -Jeu
16:50 Harry -Jeu
17:20 Un livre, un jour - Magazine littéraire - « L'Invention de Paris », d'Eric Hazan (Le Seul)
17:30 Slam -Jeu
18:10 Questions pour un champion -Jeu
18:50 Météo des neiges
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport - Multisports
20:05 Le journal du Dakar
Rallye-raid
20:15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
22:35 Acteur, vous avez dit acteur ? - Magazine culturel - Anny Duperey - Saison 1
22:40 Météo
22:45 Soir 3
23:10 Les sorties de la semaine - Magazine du cinéma
23:15 Un cœur simple - Drame



12:10 Les guignols de l'info - Divertissement-humour
12:20 La nouvelle édition 1ere partie - Magazine d'actualité
12:45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité
14:00 Où va la nuit - Drame
15:40 Sophie et Sophie - Divertissement
15:45 L'œil de links - Magazine
16:10 Hugo Cabret - Film d'aventures
18:15 Kaïra shopping - Série humoristique - Location soirée tectonique
18:20 Les Simpson - Série d'animation - Le Bon, le Triste et la Cameé
18:45 Le JT
19:10 Le grand journal - Talk show
20:05 Le petit journal - Divertissement
20:30 Le grand journal, la suite - Talk show
21:55 Game of thrones - Série d'aventures - Infirmes, bâtarde et choses brisées
22:50 Shameless - Série dramatique
23:40 Mad men - Série dramatique



2:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages - Série humoristique
13:40 Météo
13:45 De parfaits petits anges - Téléfilm de suspense
15:30 Les chemins de l'espérance - Téléfilm dramatique
17:35 Un dîner presque parfait - JEU - Toulouse
18:45 100 % mag - Magazine d'information
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 Scènes de ménages - Série humoristique
23:05 Poursuite - Film d'action

TÉLÉ

DK NEWS 17

La sélection



R.I.S. police scientifique - Série policière

Durée : 0h55 - Acteur : Michel Voita, Stéphane Metzger, Jean-Luc Joseph - Réalisateur : Julien Zidi
A bout de course - Saison 8 (3/12)
Une enquête au départ peu motivée permettra-t-elle à Maxime Vernon de se rapprocher de sa fille, qu'il a très peu vue au cours des quatre dernières années ?



20:50

Envoyé spécial - Magazine de reportages

Durée : 1h30 - Présentateur : Guillaume Chenu, Françoise Joly - Au sommaire : Les nouveaux forçats du BTP - Financement par Internet : tous pour un ! - Tunisie : sous la menace salafiste

20:45



A cœur du mensonge - Film policier

Durée : 1h50 - Acteur : Sandrine Bonnaire, Jacques Gamblin, Valeria Bruni Tedeschi - Réalisateur : Claude Chabrol
En Bretagne, une fillette de 10 ans a été étranglée. Une jeune femme, récemment promue commissaire, mène une enquête semée d'embûches et de faux-semblants.

20:45



20:55



Game of thrones - Série d'aventures

Durée : 1h00 - Acteur : Sean Bean, Kit Harington, Michelle Fairley - Réalisateur : Brian Kirk
Lord Snow - Saison 1 (3/10)
Eddard Stark rejoint le Petit Conseil, à Port-Réal. Catelyn décide d'aller vers le Sud pour rejoindre son mari. Jon Snow débute sa formation de Garde de nuit.



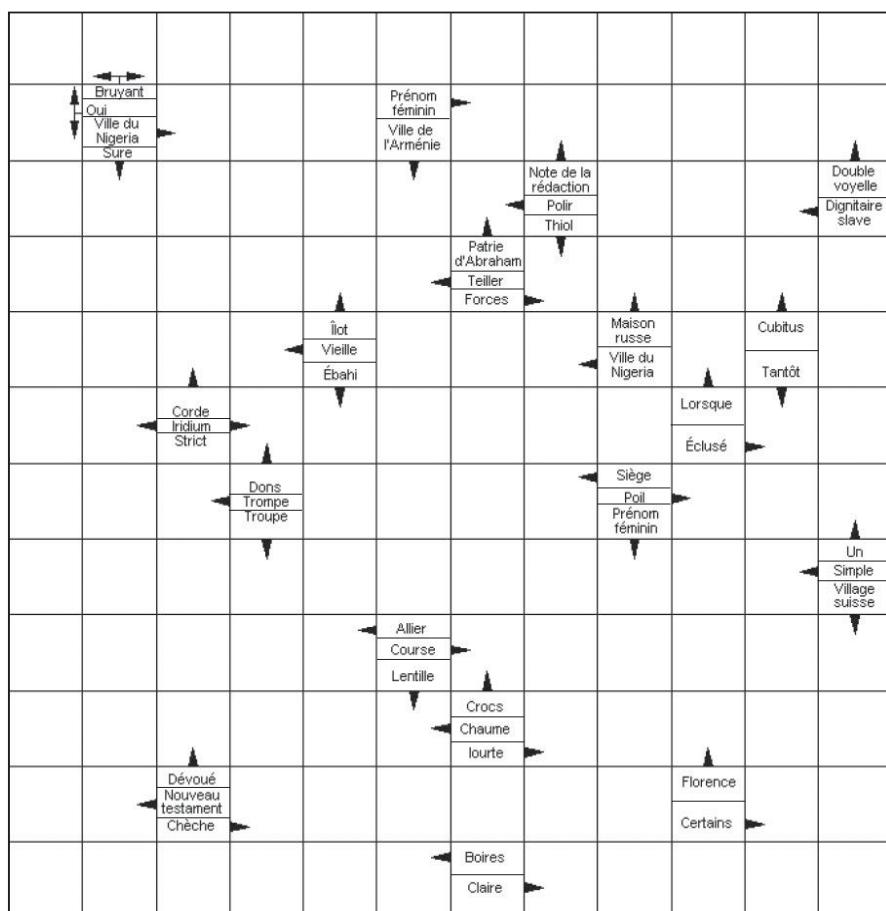
20:50

Millénium 2 : la fille qui rêvait d'un bidon d'essence et d'une allumette - Thriller

Durée : 2h15
Acteur : Noomi Rapace, Michael Nyqvist, Lena Endre - Réalisateur : Daniel Alfredson
Alors qu'elle coule des jours paisibles aux Caraïbes, Lisbeth Alexander se retrouve accusée d'un triple meurtre : Blomkvist tente de



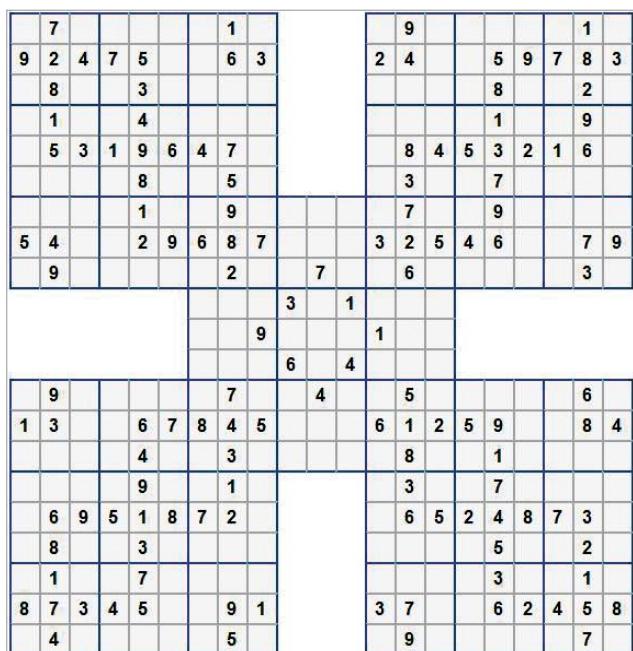
Mots fléchés N°172



Samurai-sudoku N°172

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Proverbes

Il ne faut pas sous-estimer ses adversaires et plus généralement il ne faut pas se considérer au centre de la terre.

Proverbe algérien

Le présumptueux devient raisin sec avant d'avoir été raisin mûr.

Proverbe berbère

Le chas d'une aiguille est assez grand pour deux ; le monde est trop étroit pour deux ennemis.

Proverbe arabe

Cela ne sert à rien de devenir un jour l'homme le plus riche du cimetière

Proverbe français

C'est arrivé le 17 janvier

1793 : votes sur la mort de Louis XVI.

1895 : élection de Félix Faure à la Présidence de la République française.

1913 : élection de Raymond Poincaré à la Présidence de la République française.

1920 : démission du ministère Clemenceau.

1920 : élection de Paul Deschanel à la Présidence de la République française.

1935 : arrestation de Grigori Zinoviev et Lev Kamenev.

1938 : élection de Mikhaïl Kalinine à la Présidence du Soviet suprême.

1941 : bataille de Koh Chang.

1945 : libération de Varsovie.

1945 : arrestation du diplomate suédois Raoul Wallenberg.

1946 : première réunion du Conseil de sécurité des Nations unies.

1948 : signature de l'accord du Renville.

1948 : résolution n°38 du conseil de sécurité des Nations Unies relative aux difficultés entre l'Inde et le Pakistan.

1958 : nomination de Penn Nouth comme Premier ministre du Cambodge.

1959 : naissance de la Fédération du Mali.

1961 : assassinat de Patrice Lumumba.

1969 : rétablissement de la liberté syndicale en Pologne.

1991 : début de l'opération « Tempête du désert ».

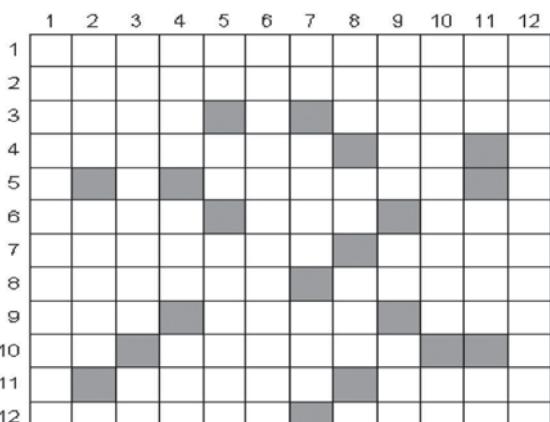
2012 : début du conflit au Mali.

Célébrations :

- Espagne : Minorque, îles Baléares : Día de Menorca (es) (Fête de Minorque).

- Grèce : Patras : Début du Festival de Patras (Apolikári), qui dure jusqu'au Lundi pur.

Mots croisés N°172



Horizontal :

1. Ambiguité
2. Conduite assurant la circulation d'un fluide
3. Firmament - Compact, épais
4. Relatif à l'O.N. U. - Dieu solaire
5. Commis une faute d'orthographe, de français
6. Comm. de Suisse - Unité d'enseignement et de recherche - Pronom personnel
7. Immédiatement - Qui n'est pas mûr
8. Fraternité - Étoffe de soie croisée
9. Issue - Escarpé - Cousin et gendre du prophète Mohamed (QSSL)
10. Canadien National - Fallacieux
11. Lieu, situation qui procure du calme - Furoncle
12. Prouesse - Homme d'État guinéen

Vertical :

1. Fréquentations
2. Dextre - État de l'Arabie
3. Fluxion de poitrine - Oui
4. Peintre néerlandais - Pianiste et compositeur français - Grade universitaire
5. Pronom personnel - Conifère - Naïve et un peu sotte
6. Taillerais qqch en biseau
7. Difficulté - Gros nuage épais - Ordonne
8. Palefrenier - Tour - En plus
9. Retira - Eu égard à - Écrivain et sémiologue italien
10. Compositeur argentin - Lutécium
11. Ile grecque - Fait de vive voix - Richesse
12. Chalcolithique

SPORT MILITAIRE

L'EAFS de Biskra domine le championnat national de tir au pistolet automatique à Batna

Les athlètes de l'Ecole d'application des forces spéciales (EAFS) de Biskra, relevant de la IV^e Région militaire (RM), ont dominé le championnat national militaire de tir au pistolet automatique clôturé mardi à Batna au terme de 2 jours de compétition.

Les tireurs de l'EAFS se sont adjugés, chez les messieurs, quatre médailles et les trois premières places au classement individuel ainsi que la première place par équipes. Le commandant de l'Ecole d'application de l'arme blindée de Batna (EAAB) où s'est déroulé ce championnat, le général Mohamed Omar, a estimé, dans son allocution de clôture, que les sportifs participants ont «montré de grandes potentialités qui reflètent le travail de base accompli au niveau des équipes pour garantir l'aptitude au combat des éléments de l'ANP».

Il a invité les participants à la persévérance et à davantage d'efforts pour perfectionner leur niveau de tir, ce qui ne peut se réaliser, selon lui, qu'à travers la multiplication des com-

pétitions sportives. Au total, 83 sportifs dont 23 dames ont représenté 12 écoles militaires à ce championnat national militaire de tir au pistolet automatique.

Résultats techniques :

-Individuel Messieurs :

- 1- Saâd Rouabchia, adjudant-chef de l'EAFS de Biskra
- 2- Lahcène Louidi, sergent-chef de l'EAFS de Biskra
- 3- Meliani Derghaoui, adjudant-chef de l'EAFS de Biskra

-Individuel Dames :

- 1- Wassila Belaroussi, sergent-chef de l'Ecole supérieure du matériel d'El Harrach (I^e RM)
- 2- Saïda Boussedraya, officier stagiaire de l'Académie militaire interarmes de Cherchell (I^e RM)
- 3- Widad Tiar, sergent-chef de l'Ecole supérieure des transmissions de Koléa (I^e RM)

Classement par équipes Messieurs :

- 1- EAFS de Biskra
- 2- Académie militaire interarmes de Cherchell
- 3- Ecole supérieure du matériel d'El Harrach.



rie de Cherchell.

Classement par équipes Dames :

- 1- Académie militaire interarmes de Cherchell
- 2- Ecole supérieure des transmissions de Koléa
- 3- Ecole supérieure du matériel d'El Harrach.

REAL MADRID :

«Je reviendrais un jour dans le football anglais» (Mourinho)

L'entraîneur du Real Madrid José Mourinho a annoncé mardi dans un message vidéo à l'occasion des 150 ans de la fédération anglaise de football qu'il reviendrait un jour dans le football anglais.

«Je sais qu'un jour, je reviendrai parce que le football

anglais signifie beaucoup pour moi», a affirmé l'entraîneur du Real Madrid dans une vidéo destinée à célébrer les 150 ans de la fédération anglaise et diffusée sur le site de la FA.

«Faire partie du football anglais est vraiment une sensation particulière, c'est

une situation où l'on savoure d'être un professionnel du football», a poursuivi le Portugais. José Mourinho avait notamment remporté deux championnats d'Angleterre et une Cup, durant son séjour comme entraîneur à Chelsea de 2004 à 2007. Pour sa troisième saison

au Real Madrid, le Portugais vit actuellement une saison chaotique, pointant seulement à la 3^e place du championnat espagnol à 18 points du FC Barcelone, une situation qui alimente les rumeurs de départ de Mourinho même s'il est lié avec le Real jusqu'en 2016.

SELON Blatter :

L'Angleterre ne gagnera jamais une Coupe du monde avec un nombre important de joueurs étrangers en Premier League

Le président de la Fédération internationale de football association (FIFA) M. Sepp Blatter a indiqué que l'Angleterre ne gagnerait jamais une Coupe du monde et qu'elle resterait dans l'ombre de l'élite européenne, sauf si elle limite l'afflux de joueurs étrangers dans la Premier League.

Selon lui, l'équipe d'Angleterre ne peut se développer si les entraîneurs et dirigeants continuent à en-

courager l'arrivée de joueurs étrangers.

Le président de la FIFA qui s'exprimait dans une interview à Sky news Sports, a estimé que l'Angleterre était loin derrière l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne en termes de performances.

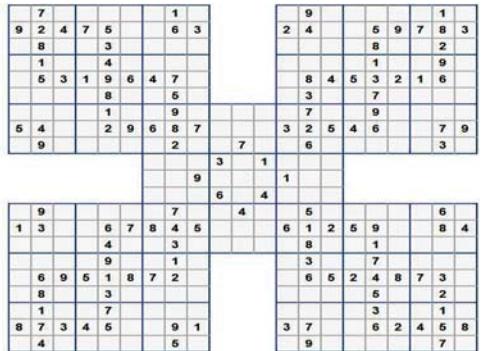
«Vous avez trop d'étrangers et non pas suffisamment de joueurs anglais, de sorte que votre équipe nationale n'est pas encore au niveau de ces

équipes nationales. Si on prend l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne, on se rend compte que

80% - voire plus - des joueurs de l'équipe nationale évoluent dans leur championnat», a-t-il ajouté.

Récemment, l'ancien champion du monde Boby Charlton a mis en garde contre le danger de faire jouer un grand nombre d'étrangers en Premier League.

Solution Samurai-sudoku N°171



Solution Mots Croisés N°171

BRINDEZINGUE
RECOUPE■E■XX
IMA■PINOCHE
NORIA■I■ROLE
QUEBRACHO■LR
US■ACRA■LYON
E■RG■A■BOUDE
BEAU■BURGAU■
AC■EMILienne
LUC■OSTO■UT
EMONDER■ACME
REQUERANTE■L

Solution Mots Fléchés N°171

SERICICULTRICES
A■ORALISE■ELOGE
GALIPETTES■ENT■R
UNES■TEE■NOS■ER
ED■ERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AU■ANGUILLE■ARS
YIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■Y■U
CE■FRAISE■Kilos
STE■ECRUM■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPER■AVANTAGER
N■■■INUIT■SE■SI
TIMON■F■EEKLO■N
JOEL■PLANS■ISSA
ERRES■ART■ETANG
AGE■EON■EMMEN■A
NABLOCUS■USTER

DAKAR-2013 (10^e ÉTAPE): Les classements de la catégorie moto

Classements de la catégorie moto à l'issue de la 10^e étape du Dakar-2013, mardi, course entre Cordoba et La Rioja (Argentine), longue de 636 km, dont une spéciale chronométrée de 357 km:

Classement de la 10^e étape :

- 1.Joan Barreda Bort (ESP/Husqvarna) 4 h 43:14
- 2.Cyril Despres (FRA/KTM) à 1:15
3. Paulo Goncalves (POR/Husqvarna) 2:44
- 4.Juan Pedrero Garcia (ESP/KTM) 4:27
5. Kurt Caselli (USA/KTM) 6:56
- 6.Ivan Jakes (SVK/KTM) 8:03
7. Alessandro Botturi (ITA) 8:05
8. Ruben Faria (POR/KTM) 8:15
- 9.Helder Rodrigues (POR/Honda) 9:34
10. Frans Verhoeven (NED/Yamaha) 10:24

Classement général après la 10^e étape :

1. Cyril Despres (FRA/KTM) 30 h 47:04
2. Ruben Faria (POR/KTM) à 1:37
3. Francisco Chaleco Lopez Contardo (CHI/KTM) 13:41
- 4.Ivan Jakes (SVK/KTM) 18:21
5. Alessandro Botturi (ITA/Husqvarna) 24:25
6. Helder Rodrigues (POR/Honda) 34:19
7. Stefan Svitko (SVK/KTM) 39:22
- 8.Juan Pedrero Garcia (ESP/KTM) 40:18
9. Olivier Pain (FRA/Yamaha) 47:02
10. Jeremias Israel Esquerre (CHI/Honda) 47:06.

FRANCE : Coupe de la Ligue : Saint-Etienne en finale

Saint-Etienne s'est qualifié pour la première fois pour la finale de la Coupe de la Ligue française après sa victoire acquise aux tirs au but aux dépens de Lille (0-0 a.p., 7-6 t.a.b.), mardi dans son stade Geoffroy-Guichard. Les Verts, qui avaient déjà échoué à deux reprises en demi-finale (2004, 2005) affronteront le 20 avril au stade de France, le vainqueur de l'autre demi-finale qui se jouera entre Rennes et Montpellier.

ITALIE Coupe d'Italie: L'Inter Milan en demi-finale

L'Inter Milan s'est imposé mardi, grâce à un but de Ranocchia à la dernière minute de la prolongation, contre Bologne (3-2), en quart de finale de la Coupe d'Italie. L'Inter Milan, grâce à des buts de Guarin (2), Palacio (77) et Ranocchia (120) rejoint la Lazio Rome et la Juventus Turin en demi-finale. Diamanti et Gabbiadini ont signé les buts de Bologne, (80) et (84). Le dernier quart de finale a opposé hier (20h00 GMT) la Fiorentina et la Roma.



MONDIAL-2013 DE HANDBALL (GR.D): Les Verts ratent l'occasion de s'ouvrir les portes des huitièmes de finale

La sélection algérienne de handball messieurs a raté l'occasion de s'ouvrir les portes des huitièmes de finale du Mondial-2013 en Espagne en se neutralisant face à l'Egypte (24-24) mi-temps (12-16) pour le compte de la 3^e journée de la phase de poules, disputée mardi à Madrid.



Faisant jeu égal dès l'entame de la rencontre les joueurs des deux équipes sont rapidement entrés dans la partie, après dix minutes de jeu les Egyptiens arrivent tout de même à creuser un petit écart de 3 buts menant au score (7-4), poussant le sélectionneur algérien Salah Bouchehriou à demander un temps mort (14' minute).

Gâchant plusieurs occasions pour revenir au score, les coéquipiers Mohamed Mokrani (5 buts) ont pu compter sur les contre-attaques et quelques exploits individuels pour rester au contact des Pharaons et de terminer la première mi-temps avec un handicap de 4 buts (12-16).

En deuxième période, les Algériens plus volontaires et agressifs en défense réussissent à égaliser à la 45' minute par l'intermédiaire de Ryad Chebhour (5 buts). Par la suite, les deux équipes se

rendent coup pour coup jusqu'aux dernières secondes du match. Trop fébriles en attaque, six pertes de balles en dans le second half, les Verts n'ont pas su profiter de leur supériorité numérique à 27' minute, laissant la possibilité aux Egyptiens d'égaliser à (23-23). A l'entame de la dernière minute de jeu, les Egyptiens mènent au score (24-23), et c'est encore Ryad Chebhour qui égalise à (24-24) permettant aux siens de garder un petit espoir de qualification au second tour. Le sélectionneur national, Salah Bouchehriou a d'ailleurs déclaré après la fin du match que ses protégés avaient perdu beaucoup de «balles faciles», avouant que les Verts avaient «les moyens de battre l'Egypte».

«Il reste deux matches à jouer pour décrocher une place en huitième. Nous allons les disputer à fond», a-t-il ajouté. Si les Algériens Mokrani, Chebhour et

Benali ont été les meilleurs réalisateurs avec 5 buts chacun, leur homologue égyptien, Mostafa Ahmed a été le meilleur scoreur du match avec 9 buts. Lors des précédentes journées de compétition, les Verts s'étaient inclinés, vendredi, face à l'Espagne (14-27) et lundi, face à la Croatie (20-31).

Pour la prochaine journée de la phase de poule, prévue jeudi, l'Algérie sera opposée à l'Australie.

Composition de l'équipe algérienne:
Kerbouche Samir (GB) - Bousmal Adel (GB) - Boudrali Hichem (-) - Berkouss Messaoud (4) - Zouaoui Hamza (-) - Chahbour Omar (-) - Chahbour Riad (5) - Daoud Hicham (1) Hamoud Khomeini (1) - Kaabache Hicham (1) Boultif Saci (-) - Berriah Abderrahim (-) Mokrani Mohamed (5) - Rahim Abdelkader (2) Cheikh Salaheddine (-) Benali Omar (5).

DOPAGE:
Lance Armstrong fait son mea culpa



Le champion déchu du Tour de France, l'Américain Lance Armstrong, a avoué dans une interview, qui sera diffusée prochainement, avoir eu recours au dopage durant sa carrière sportive, une confession qui intervient après plusieurs années de déni, rapporte mardi la presse US. Ce texan de 41 ans, qui avait écopé, le 22 octobre dernier, d'une suspension à vie déclenchant une cascade de résiliations de ses contrats publicitaires, a avoué dans une longue interview enregistrée avec la célèbre Oprah Winfrey, avoir utilisé des produits dopants pour la majeure partie de sa carrière sportive, marquée notamment par sept victoires au Tour de France. Winfrey, qui était l'invité ce mardi de l'émission «CBS This Morning» a indiqué que Lance Armstrong avait «surpris par sa franchise et certaines de ses réponses». Selon les observateurs, l'aveu d'Armstrong pourrait avoir une série de répercussions financières et juridiques, dans la mesure où il pourrait rembourser les dotations pécuniaires des différents tours gagnés, ainsi qu'une peine de prison pouvant aller jusqu'à cinq ans. L'athlète américaine, Marion Jones, déjà passée par le divan d'Oprah Winfrey en 2008 pour avouer des faits similaires, avait passé six mois en prison. Beaucoup estiment qu'Armstrong n'aurait pas accepté de faire ses aveux sans avoir négocié au préalable un compromis avec le ministère public.

MONDIAL-2013 - PHASE DE POULE : Le point après la 3^e j. des 4 poules

Group A :

Point du Groupe A lors de la phase de poule du Championnat du monde masculin de handball au terme des matches joués mardi:

Mardi:

France - Brésil	27 - 22
Allemagne - Argentine	31 - 27
Tunisie - Monténégro	27 - 25

Déjà joués:

France - Tunisie	30 - 27
Argentine - Monténégro	28 - 26
Allemagne - Brésil	33 - 23
Monténégro - France	20 - 32
Tunisie - Allemagne	25 - 23
Brésil - Argentine	24 - 20

Classement:	Pts	J	G	N	P	bp	bc	dif
1. France	6	3	3	0	0	89	69	20
2. Tunisie	4	3	2	0	1	79	78	1
3. Allemagne	4	3	2	0	1	87	75	12
4. Brésil	2	3	1	0	2	69	80	-11
5. Argentine	2	3	1	0	2	75	81	-6
6. Monténégro	0	3	0	0	3	71	87	-16

Reste à jouer (en heure GMT):

16/01 (15h00): Brésil - Tunisie
16/01 (17h30): Allemagne - Monténégro
16/01 (19h45): Argentine - France
18/01 (15h00): Argentine - Tunisie
18/01 (17h15): France - Allemagne
18/01 (19h45): Monténégro - Brésil

Groupe B :

Point du Groupe B lors de la phase de poule du Championnat du monde masculin de handball au terme de la troisième journée disputée mardi:

Mardi:

Danemark - Chili	43 - 24
Macédoine - Islande	19 - 23
Qatar - Russie	22 - 29

Déjà joués:

Danemark - Qatar	41 - 27
Islande - Russie	25 - 30
Macédoine - Chili	30 - 28
Russie - Danemark	27 - 31
Qatar - Macédoine	30 - 34
Chili - Islande	22 - 38

Classement:	Pts	J	G	N	P	bp	bc	dif
1. Danemark	6	3	3	0	0	115	78	37
2. Islande	4	3	2	0	1	86	71	15
3. Russie	4	3	2	0	1	86	78	8
4. Macédoine	4	3	2	0	1	83	81	2
5. Qatar	0	3	0	0	3	79	104	-25
Chili	0	3	0	0	3	74	111	-37

Reste à jouer (en heure GMT):

16/01 (14h45): Macédoine - Russie
16/01 (17h00): Chili - Qatar
16/01 (19h15): Islande - Danemark
18/01 (14h45): Russie - Chili
18/01 (17h00): Islande - Qatar
18/01 (19h15): Danemark - Macédoine.

Group C :

Point du Groupe C lors de la phase de poule du Championnat du monde masculin de handball après la troisième journée disputée mardi:

Mardi:

Slovénie - Pologne	25 - 24
Serbie - Arabie Saoudite	30 - 20
Corée du Sud - Belarus	20 - 26

Déjà joués:

Pologne - Belarus	24 - 22
Slovénie - Arabie Saoudite	32 - 22
Serbie - Corée du Sud	31 - 22
Arabie Saoudite - Pologne	14 - 28
Belarus - Serbie	28 - 34
Corée du Sud - Slovénie	27 - 34

Classement:	Pts	J	G	N	P	bp	bc	dif
1. Serbie	6	3	3	0	0	95	70	25
2. Slovénie	6	3	3	0	0	91	73	18
3. Pologne	4	3	2	0	1	76	61	15
4. Belarus	2	3	1	0	2	76	78	-02
5. Corée du Sud	0	3	0	0	3	69	91	-22
Arabie Saoudite	0	3	0	0	3	56	90	-34

Reste à jouer (en heure GMT):

17/01 (14h45): Slovénie - Belarus
17/01 (17h00): Arabie Saoudite - Corée du Sud
17/01 (19h15): Pologne - Serbie
19/01 (14h45): Belarus - Arabie Saoudite
19/01 (17h00): Pologne - Corée du Sud
19/01 (19h15): Serbie - Slovénie.

Groupe D :

Point du Groupe D lors de la phase de poule du Championnat du monde masculin de handball au terme des rencontres disputées mardi:

Mardi:

Croatie - Hongrie	30 - 21
Espagne - Australie	51 - 11
Algérie - Egypte	24 - 24

Déjà joués:

Hongrie - Egypte	32 - 23
Croatie - Australie	36 - 13
Espagne - Algérie	27 - 14
Australie - Hongrie	13 - 43
Egypte - Espagne	24 - 29
Algérie - Croatie	20 - 31

Classement:	Pts	J	G	N	P	bp	bc	dif
1. Espagne	6	3	3	0	0	107	49	58
2. Croatie	6	3	3	0	0	97	54	43
3. Hongrie	4	3	2	0	1	96	66	30
4. Egypte	1	3	0	1	2	71	85	-14
5. Algérie	1	3	0	1	2	58	82	-24
6. Australie	0	3	0	0	3	37	130	-93

Reste à jouer (en heure GMT):

17/01 (15h45): Australie - Algérie
17/01 (18h00): Hongrie - Espagne
17/01 (20h15): Croatie - Egypte
19/01 (15h45): Egypte - Australie
19/01 (18h00): Espagne - Croatie
19/01 (20h15): Hongrie - Algérie.

● Les 4 premiers de chaque groupe qualifiés pour les 8^e finale. Les équipes à égalité sont départagées aux matches particuliers entre elles (points, puis différence de buts, puis meilleure attaque dans ces rencontres), puis à la différence de buts générale.

JSK 0 - USMH 1

Les Canaris sont au bord de la crise

Ferrah Menad

Les Kabyles sont passés, une nouvelle fois, à côté de la plaque, en esuyant leur première défaite en Ligue 1, de la phase retour la quatrième à domicile face à l'USMH sur le score de 1 but à 0.

Comme ce fut le cas face au MCEE, les Kabyles ont été surpris dès la 20^e minute de jeu par Bouunedjah qui a ouvert la marque. Suite à une pénétration sur le côté droit de la défense de la JSK, Tatem centre dans la surface de réparation pour Bouunedjah qui d'une tête plongeante ouvre la marque.

Le portier Mazari, pourtant bien placé, n'a rien pu faire. C'est à ce moment que les joueurs de la JSK ont commencé à sortir de leur zone de jeu. A la 21^e minute, l'arbitre de la rencontre a refusé un penalty flagrant, au moment où Layati a touché le ballon de la main dans la surface de réparation. Toutefois, la décision de ne pas siffler le penalty n'a pas découragé les joueurs



de la JSK. Pour preuve, 5 minutes plus tard, un superbe coup franc bien enveloppé par Mokdad a obligé Limane à étailler sa classe pour capturer le cuir.

Dans le dernier quart d'heure de cette première mi-temps, les Kabyles se sont créé 2 occasions nettes de revenir à la marque : une première fois par Hemanî puis une seconde par Camara. Une fois de plus, Limane était à la parade. La dernière occasion de cette première manche était l'œuvre de Limane qui a failli tromper la vigilance de Mazari

grâce suite à un tir bien cadré, mais le gardien kabyle a fini par avoir le dernier mot. Les deux équipes rejoignent les vestiaires sur le score de 1 but à 0 en faveur des Harrachis. A la reprise, le match perdra de son intensité. Il aura fallu attendre la 56^e minute pour voir Mokdad se créer une belle occasion sur le côté gauche, mais sa frappe a manqué de précision.

Une minute plus tard, Bouleincœur a tenté une nouvelle frappe, bien captée par Limane irréprochable. A la 73^e minute,

Sandjak a incorporé Mesadja dans l'espérance de renforcer le compartiment offensif.

L'espérance kabyle a failli inscrire un but, quelques secondes après, en reprenant le ballon de la tête, mais encore une fois, Limane était présent. Le score en restera là.

Les hommes de Sandjak continuent à broyer leur pain noir. Le moins que l'on puisse dire est que cette défaite ne passera pas sous silence. Avec cette prestation médiocre, les Kabyles sont au bord de la crise.

Le CABBA en pleine période crise

Hassan Wahid



Les incertitudes au sein du CABBA, pensionnaire de la Ligue 1 de football, se succèdent à la vitesse du vent, l'instabilité administrative et technique devient le lot quotidien qui élabouisse le fonctionnement régulier de l'équipe.

Suite au retrait annoncé du président du Conseil d'administration, c'est autour du coach Aziz Abbas de sortir de silence pour annoncer l'arrêt provisoire de ses activités à la barre technique. Ce dernier, à la fin de la rencontre CABBA-CAB (0-0), disputée mardi au stade du 20-Août, exprime son inquiétude sur la situation désastreuse que vit le club depuis la fin de la phase allée du championnat.

« Depuis, je me trouve seul à gérer tous les problèmes de l'équipe et à gérer un collectif de 21 joueurs, qui ne cesse de réclamer leur dû impayé à ce jour » ajoutant, qu'il n'en peut plus, et qu'il a décidé de mettre fin temporairement à sa présence sur le banc de touche, jusqu'à ce que les choses s'éclaircissent.

Affichant ouvertement toutes les lacunes de la gestion du club, Abbas fustige le comité directeur, qui à ses yeux est responsable de cette crise. « Ils ont délaissé le collectif. Je suis incapable de surmonter seul tous ses problèmes ». Tout explique que les membres dirigeants n'ont pas levé le petit doigt pour examiner les conséquences de cette crise et de trouver les solutions globales qui peuvent éviter aux Criquets nombre de difficultés. Selon toujours, Abbas, même le stage hivernal qu'il a programmé a été annulé, de même qu'aucun recrutement n'a été opéré durant le mercato. Au regard de ces incertitudes, la faiblesse de la trésorerie, le CABBA risque de basculer vers l'inconnu, vers une période de déchirure où l'environnement malain du club y trouvera son compte.

Aujourd'hui, tous les regards de l'opinion sportive locale, se tournent encore une fois vers le wali de Bordj Bou-Arréridj, qui s'est de tout temps impliqué pour assurer au club un ballon d'oxygène dont il a périodiquement besoin.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TISSEMSILT
DIRECTION DE L'Administration LOCALE
DE LA Wilaya DE TISSEMSILT

AVIS DE CONSULTATION N° 02/2013

La direction de l'administration locale de la wilaya de Tissemsilt lance un avis de consultation portant: **Etude (Adaptation) pour la réalisation d'une école coranique palmique à Tissemsilt.**

Les bureaux d'études intéressés par la présente consultation sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'administration locale, de la wilaya de Tissemsilt, rue des frères Hamdi, wilaya de Tissemsilt.

Le soumissionnaire devra présenter son offre en un seul pli contenant les documents constitutifs l'offre technique indiqués au cahier des charges, qui doit être inséré dans une enveloppe, en marquant sur les enveloppes «offre technique- dossier administratif et l'adresse exacte du soumissionnaire»

L'enveloppe extérieure anonyme contenant l'offre sera adressée à :
Monsieur le directeur de l'administration locale (D.A.L) -Siège de la wilaya de Tissemsilt- rue des frères Hamdi.

Et ne portera aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'avis de consultation, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention :

Soumission à ne pas ouvrir Consultation n° 02/2013

Etude (Adaptation) pour la réalisation d'une école coranique palmique à Tissemsilt. La date limite de dépôt des offres est fixée au 2^e jour correspondant à la date limite de préparation des offres à 12 heures 00 minute à la date de la 1^{re} parution de l'avis de consultation.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres et sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de la date de dépôt des offres à 14h à la direction de l'administration locale siée à l'adresse ci-dessus indiquée.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA D'ILLIZI

N° Opération : NK 5.342.4.262.133.11.01

Intitulé de l'opération : Etude d'aménagement des oueds Ihrir et Djanet.

MISE EN DEMEURE N°01

Le bureau d'études **HIMEX MEZHOUD RIYAD**, élisant domicile à «**Cité 38 Lot Erriad (25140) - Aïn Smara - wilaya de Constantine**», titulaire du marché n° 09/2012 du 19/01/2012, visé par le contrôleur financier sous le n° 83/2012 en date du 29/02/2012 dont l'objet est : **Etude d'aménagement d'oued de Djanet, O.D.S n° 16/2012** du 22/03/2012 dont l'étude connaît une lenteur et accuse un retard considérable par rapport au planning contractuel est mis en demeure de renforcer ces moyens pour résorber ce retard et d'accélérer le système de l'étude et présenter les phases pour approbation, dans un délai de **huit (08) jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et/ou le BOMOP.

FAUTE par le bureau d'étude d'exécuter les prescriptions ci-dessus, il lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur et surtout celles énoncées par les articles 112 et 113 du décret présidentiel n°10-236 du : 10/07/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

DROGBA :
«On est fatigué de perdre chaque fois»

Le capitaine de la sélection nationale de Côte d'Ivoire, Didier Drogba estime que «ça sera cette fois-ci ou jamais», parlant d'un possible sacre du trophée de la Coupe d'Afrique des Nations de football, dont la 29^e édition débute samedi prochain à Johannesburg. «Nous avons une équipe capable de grandes choses à la CAN-2013. Ce serait formidable de remporter le trophée maintenant. Honnêtement, nous sommes fatigués de perdre chaque fois», a déclaré Drogba au site de la Fifa. Parlant de la solidarité entre les joueurs de la sélection ivoirienne, l'attaquant du Shanghai Shenhua est revenu sur la manière dont ses coéquipiers ont obtenu cette qualification. «Nous avons montré une grande solidarité face au Sénégal (dans les éliminatoires, ndlr). Nous avons combattu ensemble, tout le monde a donné de lui-même et cela nous a aidé à gagner. Et maintenant, tout le monde attend un trophée. Nous espérons donner la coupe à notre pays», a-t-il ajouté. Au premier tour du rendez-vous sud-Africain (19 janv-10 fév), la Côte d'Ivoire entrera en lice, le 22 janvier contre le Togo, dans le groupe. Elle jouera, le 26 contre la Tunisie, avant de clôturer le premier tour face à l'Algérie le 30 du même mois. Les deux premières sélections au classement passeront au second tour (quarts de finale).



CAN 2013/ ALGÉRIE - AMICAL :

Doukha devrait avoir sa chance face aux Platinum Stars

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, le Bosnien Vahid Halilhodzic, compte donner sa chance au gardien de but Azzedine Doukha, aujourd'hui lors du match amical face à la formation de Platinum stars (div 1 sud-africaine), prévu au stade de Moruleng, en vue de la Coupe d'Afrique des nations en Afrique du Sud (19 janvier au 10 février), a-t-on appris mardi auprès d'une source proche du staff technique.

Lors de la séance d'entraînement effectuée mardi en fin d'après-midi au Bafokeng Sports Campus de Rustenburg, le portier de l'USM Harrach a été aligné avec les joueurs qui devraient être titularisés, et cela au cours d'un match d'application. Ainsi, le coach national ne compte pas opérer plusieurs changements sur l'équipe qui a pris part au match amical, disputé samedi face à l'Afrique du sud (0-0), à Orlando Stadium de Soweto (banlieue sud de Johannesburg).

Toutefois, des joueurs qui n'ont pas participé au premier test amical, à l'image de Ghoulam, Rial, et Bezzaz, auront l'occasion de jouer face à l'actuel 3^e au classement du championnat sud-africain. L'équipe nationale a quitté hier le Bafokeng Sports Campus de Rustenburg, pour s'installer à l'hôtel Kwa Maritane de Pilanesberg (70 km de Rustenburg), son camp de base lors de la CAN.

Hier après-midi, les Verts se sont entraînés sur la pelouse du stade de Moruleng, qui abritera aujourd'hui le match amical face à la formation locale de Platinum stars (Div 1 sud-africaine). Lors de la CAN 2013, l'Algérie évoluera dans le groupe D, avec la Côte d'Ivoire, la Tunisie, et le Togo. Les Algériens entameront le tournoi le 22 janvier face aux Tunisiens, au stade de Bafokeng Royal de Rustenburg (19h00 heure algérienne).



CAN-2013/ ALGÉRIE :

Travail tactique au menu des Verts à Rustenburg

La sélection nationale de football a effectué mardi en fin d'après-midi une séance d'entraînement à Bafokeng Sports Campus de Rustenburg, à huis clos, axée essentiellement sur l'aspect technico-tactique, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 en

Afrique du sud (19 janvier au 10 février). Cette séance s'est déroulée en présence de l'ensemble des joueurs, y compris le milieu défensif et capitaine, Medhi Lacen, qui a repris l'entraînement collectif lors de la séance de la matinée, après s'être contenté d'un travail

en solo dimanche, en raison d'une légère inflammation à la cuisse. Au menu de ce galop de presque deux heures, les coéquipiers de Carl Medjani ont été soumis à des exercices avec ballon, avant de disputer un match d'application.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE
 DIRECTION DE L'EDUCATION
 WILA YA DE OUARGLA

Adresse: route de Rouissat - Beni Thour- Ouargla

NIF N° : 098230019000243

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02 / 2012 PROGRAMME (PCCE)

La direction de l'éducation de la wilaya de Ouargla lance un avis d'appel d'offres national restreint pour:

RENOUVELLEMENT DES EQUIPEMENTS ET MOBILIERS SCOLAIRES DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

- LOT1 : (ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES).
- LOT2 : (ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS).

Les entreprises que ce soit fabricants, vente en gros ou importateurs peuvent retirer les cahiers de charges auprès de la Direction de l'éducation de la wilaya de Ouargla, service de programmation et de suivi- route de Rouissat - Ouargla.

Les offres techniques et financières doivent être contenues dans deux (02) enveloppes fermées et cachetées et ne comportent que les mentions suivantes:

- **Enveloppe N° 01 Offre technique:** Avis d'appel d'offres national restreint N°02/DE/2012 «Renouvellement des équipements et mobiliers scolaires des établissements de l'enseignement fondamental» Pour lot «.....»

- **Enveloppe N°02 Offre financière:** Avis d'appel d'offres national restreint N°02/DE/2012 «Renouvellement des équipements et mobiliers scolaires des établissements de l'enseignement fondamental» Pour lot «.....»

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes:

i) Offre technique:

- 01- Copie légalisée du registre du commerce.
- 02- Copie légalisée du statut pour les sociétés concernées
- 03- Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux en cours de validité à la date limite de préparation des offres
- 04- Copie légalisée du code fiscal.
- 05- Copie légalisée du casier judiciaire du gérant en cours de validité à la date limite de préparation des offres
- 06- Copie légalisée de l'extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date limite de préparation des offres
- 07- Copie légalisée de la mise à jour CNAS en cours de validité à la date limite de préparation des offres accompagnée d'un échéancier en cas de dette ou attestation de non affiliation
- 08- Copie légalisée de la mise à jour CASNOS en cours de validité à la date limite de

préparation des offres accompagnée d'un échéancier en cas de dette

09- Déclaration à soucrire dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire.

10- Déclaration de probité datée et signée par le soumissionnaire

11- Offre technique dûment remplie, datée et signée.

12- Références professionnelles de l'entreprise (acquisitions similaires) des quatre dernières années (-2009-2010-2011-2012) copies légalisées.

13- Copie légalisée du bilan fiscal de l'année 2011

14- catalogues ou photos des échantillons en couleur format A4 au moins et contiens tous les renseignements possibles (dimensions + caractéristiques + les matériaux utilisés etc.)

II - Offre financière:

- 1- La soumission dûment remplie, datée et signée
- 2- le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé
- 3- le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé

Les deux enveloppes indiquées ci-dessus doivent être mises dans une autre enveloppe fermée, anonyme et ne portant que la mention suivante:

A monsieur: le directeur de l'éducation de la wilaya de Ouargla

Avis d'appel d'offres national restreint N°02/DE/2012

«Renouvellement des équipements et mobiliers scolaires des établissements de l'enseignement fondamental» Pour lot «.....» A ne pas ouvrir»

- La durée de préparation des offres est fixée à quinze jours (15 jours) à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

- Le jour de dépôt Les offres correspondent au dernier jour de préparation des offres jusqu'à 12h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée au jour ouvrable qui le suit à la même heure 12h00.

- Le jour d'ouverture des plis techniques et financières est fixé au dernier jour de préparation des offres à 14h30 au siège de la direction de l'éducation de Ouargla

Les entreprises concernées sont invitées à assister.

- Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 502 478 du 17/01/2013

TOTTENHAM : AVB donne des nouvelles de GALLAS et KABOUL



On a parfois tendance à l'oublier, mais Hugo Lloris n'est pas le seul Français à évoluer à Tottenham. William Gallas (35 ans) et Younès Kaboul (27 ans) sont également des Spurs à part entière. Dans les colonnes de *France Football*, le manager du club londonien André Villas-Boas a évoqué les deux hommes. « William va bien. Je suis étonné qu'il soit encore aussi fort à son âge. Il a joué quasiment tous les matches cette saison, souvent avec le brassard de capitaine. C'est un leader, un exemple de par son expérience. C'est parfois difficile pour lui d'enchaîner deux matches par semaine, mais il est toujours au top. Younès, lui, a été blessé, mais il va mieux. On devrait le revoir courant février. C'est un mec bien, un des joueurs avec qui je parle le plus dans mon bureau. On échange beaucoup sur l'équipe, sur nos sentiments par rapport au groupe », a-t-il confié. Les Frenchies ont décidément la cote à Londres !

Lloris n'est pas le seul Français à évoluer à Tottenham. William Gallas (35 ans) et Younès Kaboul (27 ans) sont également des Spurs à part entière. Dans les colonnes de *France Football*, le manager du club londonien André Villas-Boas a évoqué les deux hommes. « William va bien. Je suis étonné qu'il soit encore aussi fort à son âge. Il a joué quasiment tous les matches cette saison, souvent avec le brassard de capitaine. C'est un leader, un exemple de par son expérience. C'est parfois difficile pour lui d'enchaîner deux matches par semaine, mais il est toujours au top. Younès, lui, a été blessé, mais il va mieux. On devrait le revoir courant février. C'est un mec bien, un des joueurs avec qui je parle le plus dans mon bureau. On échange beaucoup sur l'équipe, sur nos sentiments par rapport au groupe », a-t-il confié. Les Frenchies ont décidément la cote à Londres !

boul (27 ans) sont également des Spurs à part entière. Dans les colonnes de *France Football*, le manager du club londonien André Villas-Boas a évoqué les deux hommes. « William va bien. Je suis étonné qu'il soit encore aussi fort à son âge. Il a joué quasiment tous les matches cette saison, souvent avec le brassard de capitaine. C'est un leader, un exemple de par son expérience. C'est parfois difficile pour lui d'enchaîner deux matches par semaine, mais il est toujours au top. Younès, lui, a été blessé, mais il va mieux. On devrait le revoir courant février. C'est un mec bien, un des joueurs avec qui je parle le plus dans mon bureau. On échange beaucoup sur l'équipe, sur nos sentiments par rapport au groupe », a-t-il confié. Les Frenchies ont décidément la cote à Londres !



L'Inter s'est fait très peur

L'Inter Milan a bien failli passer à côté du dernier carré de la Coupe d'Italie. Menant par deux buts d'écart jusqu'à dix minutes du coup de sifflet final ce mardi soir, à domicile face à Bologne, le club lombard a craqué en fin de match. Les buts de Guarin (34') et Palacio (77') ont été annihilés par les réalisations de Diamanti (80') et Gabbiadini (84') en fin de partie, et les Nerazzurri ont dû passer de la prolongation alors qu'une victoire

tranquille s'offrait à eux. Heureusement pour les hommes d'Andrea Stramaccioni, cette prolongation leur a été favorable mais véritablement au bout du suspense, puisque Ranocchia n'a marqué pour l'Inter qu'à la 120^e minute de jeu, évitant de peu une séance de tirs au but hasardeuse. En demi-finale, l'Inter Milan affrontera le vainqueur du quart opposant la Fiorentina à l'AS Rome.

Newcastle : GOMIS pour oublier l'échec RÉMY ?

Proche de faire signer Loïc Rémy, Newcastle a finalement vu l'attaquant marseillais rejoindre les Queens Park Rangers. Toujours à la recherche d'un buteur donc, les Magpies pourraient finalement se tourner vers Bafétimbi Gomis (27 ans, 20 matches et 11 buts en Ligue 1 cette saison).

Selon les informations de *Lyon Capitale*, la formation anglaise pourrait faire une offre à l'Olympique Lyonnais dans les prochains jours pour son international français. Le club rhodanien attend au moins 10 millions d'euros. Si l'ancien Stéphanois désire rester, Jean-Michel Aulas a récemment fait comprendre qu'il ne se serait pas contre un départ.



TRANSFERT : REDKNAPP confirme pour RÉMY

Ce mardi soir, la très probable future équipe de Loïc Rémy, QPR, était engagée en Cup, ou elle s'est imposée aux dépens de West Bromwich Albion 0-1. À l'issue de la rencontre, le coach du club londonien Harry Redknapp a confirmé l'arrivée imminente de l'attaquant marseillais : « Tout est OK. Il a passé la visite médicale aujourd'hui (mardi) sans problèmes. Je ne pensais pas que nous réussirions à l'avoir. Je suis allé à Marseille la semaine dernière, mais il n'était pas vraiment emballé. Le président a beaucoup travaillé. Le buteur marseillais devrait parapher un contrat de quatre ans et demi dans les heures à venir, assorti d'une clause libératoire en cas de relégation de son club en fin de saison. De plus, Redknapp a également annoncé la signature imminente du Rennais Yann M'Vila.



ESP. (CPE) : Le Real rassure, BENZEMA buteur

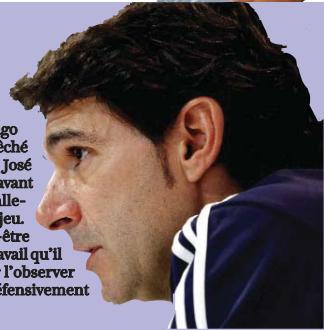
Le Real Madrid a pris une option sur la qualification mardi soir en quarts de finale aller de la Coupe d'Espagne. Les Merengue ont décroché une précieuse victoire face à Valence (2-0) grâce à des buts de Benzema (37^e) et Guardado contre son camp (73^e).

Match retour programmé le 23 janvier à Mestalla.



Khedira élevé en exemple par Karanka

Peu brillant et contesté par Valence, le Real Madrid a fait preuve d'un grand réalisme pour l'emporter au sein d'un Santiago Bernabéu aux travées clairsemées (3-1). Dépêché en conférence de presse en lieu et place de José Mourinho, Aitor Karanka a voulu mettre en avant la performance de son milieu de terrain allemand, prédeleur par son impact au cœur du jeu. « C'est un joueur que le public ne voit peut-être pas ce qu'il fait mais nous savons, nous, le travail qu'il abat et c'est toujours un plaisir de pouvoir l'observer jouer, pour tout ce qu'il apporte tant défensivement qu'offensivement. »



MILAN AC - BOJAN : « Chiellini ? Un sacré joueur »

Dans un tchat organisé sur le site catalan Sport, Bojan Krkic a dû répondre à plusieurs questions d'actualité. A celle lui demandant qui est le meilleur défenseur de Serie A, voici sa réponse :

« Je crois que Chiellini est un sacré joueur ! J'aime beaucoup son positionnement parfait, son sens de l'anticipation et ses énormes qualités physiques. »



PALERMO SUR MILAN BAROS

Toujours plus enfoncé dans la crise et dans le classement, Palermo aurait jeté son dévolu sur Milan Baros. Le Monaco a présenté au nom du club rosanero une offre de prêt avec option d'achat à Galatasaray, club où évolue actuellement le buteur tchèque.

MALI - FRANCE
Réunion à Paris
sur la situation
humanitaire
au Mali

Une réunion sur la situation humanitaire et des droits de l'homme au Mali est prévue aujourd'hui au Centre de crise du Quai d'Orsay à Paris en présence d'ONG, a indiqué mardi le ministère français des Affaires étrangères. A Bamako, l'ambassadeur de France Christian Rouyer devait aussi réunir des ONG à l'ambassade, a indiqué Philippe Lalliot, porte-parole du ministère français des Affaires étrangères lors d'un point-presse, sans préciser de date. Il a rappelé que la résolution 2085 du Conseil de sécurité des Nations unies sur le Mali comportait un volet sur les sujets humanitaires et de développement.

CONFLIT AU MALI :
La situation des réfugiés au Niger
est "calme"

Le Haut commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) a indiqué hier que la situation des réfugiés maliens au Niger ayant fui le conflit dans leur pays, "est calme".

"La situation des réfugiés est calme pour l'instant, elle n'a vraiment pas changé pour le Niger", a affirmé la représentation du HCR au Niger. Depuis le début de l'opération militaire française le 11 janvier à la demande de Bamako, le HCR dit avoir enregistré quelque 460 réfugiés du Mali dans ses quatre grands sites situés dans l'ouest nigérien.

"Nous n'enregistrons pas de grands mouvements comme en Mauritanie, probablement parce que les combats se déroulent plus au centre et à l'ouest



du Mali" loin des frontières nigériennes, estime l'institution onusienne. Le HCR se dit toutefois "prêt" à faire face à une arrivée massive de personnes. "Nous sommes préparés dans les camps et un plan de contingence a

été élaboré et tous les partenaires sont prêts à nous aider", a assuré l'agence humanitaire. Le Niger abrite quelque 50 000 réfugiés maliens depuis le début de la crise en janvier 2012, précise le HCR.

GRÈVE DU CNAPEST :
Un taux de suivi de 31 % dans l'enseignement secondaire, selon le ministère

L'appel à la grève lancé par le Conseil national autonome des professeurs d'enseignement secondaire et technique (Cnapest) a été partiellement suivi, avec un taux de 31 % pour l'enseignement secondaire, a indiqué hier le ministère dans un communiqué.

Le ministère de l'Education a affirmé que ce taux a été obtenu sur la base des informations recueillies auprès de l'ensemble des directions de l'éducation des wilayas

du pays. Le Cnapest, qui a appelé à cette grève d'une journée, a indiqué, par la voix de son secrétaire général, Larbi Nouar, que le taux avancé par la tutelle "démontre" la représentativité du Cnapest qui, conformément à la réglementation en vigueur, stipule qu'un syndicat est représentatif dès lors qu'il prouve sa présence avec un taux de 20 % des travailleurs dans un secteur, "ouvre le droit aux négociations avec les autorités". Il a affirmé, dans une décla-

ration à l'APS, que son syndicat organise actuellement des assemblées générales de ses adhérents afin "d'évaluer la situation et décliner des suites à entreprendre après cette action".

Le secrétaire général du Cnapest a insisté, à cette occasion, sur les revendications de son syndicat qui sont à l'origine de ce débrayage, mettant l'accent particulièrement sur la demande d'actualisation de la prime du

Sud, le droit à la médecine de travail et le logement. Il a expliqué, à ce propos, que la prime du Sud est toujours calculée selon le salaire de base des professeurs en vigueur en 1990, alors qu'il avait augmenté ces dernières années de deux fois et demi. M. Larbi a émis enfin le voeu d'un signe de compréhension de la tutelle de "la justesse" de leurs revendications, afin, a-t-il dit, "d'éviter tout dérapage inutile de la situation".

POINT DE VUE

Les mauvais calculs de Paris

Sidi Said Karim

Dans quel bourbier de trop ou de plus la France a-t-elle plongé les pays du Sahel? La question est de taille car la première victime de cette folle équipée militaire française au Mali est l'Algérie. Comment peut-on être à ce point orgueilleux et présomptueux de sa force lorsque les enjeux de la région méritent une plus grande sagacité, une plus grande perspicacité dans la lecture des événements?

Moins d'une semaine après l'intervention française au Mali, l'Algérie en paix déjà le prix. L'attaque terroriste d'hier matin d'une base vée de la compagnie pétrolière nationale Sonatrach par un des nombreux groupes d'Aqmi qui écumant le nord du Mali est en quelque sorte une première réponse aux avertissements d'Alger contre l'option militaire dans le règlement de la crise malienne. On le dit et on le répète: personne d'autre dans cette partie de l'Afrique ne connaît mieux les enjeux et les effets directs du terrorisme dans la région que l'Algérie.

Rivière de cette région, l'Algérie a déjà combattu ces groupuscules terroristes se pré-



La base de In Amenas

valant d'Al Qaida qui, aujourd'hui, voient leurs degrés de nuisance valorisé par une intervention militaire au sol et aérienne française que l'Algérie avait acceptée difficilement et pour ne pas froisser les pays voisins, le Mali comme le Niger, la France ou les pays européens, tous à l'unisson pour cette opération.

Le moment n'est certes pas au bilan d'une opération militaire montée de toutes pièces, sans préparation et sans concertation surtout avec les pays les plus proches des enjeux qui se déroulent au Sahel. L'Algérie, pays riverain qui dépense des millions de dollars pour prendre en charge les réfugiés maliens, nigériens, pour sécuriser ses frontières,

pour aider matériellement le Mali et le soutenir face aux groupes terroristes qui occupent le Nord du pays, est ainsi le premier pays à payer les erreurs de jugement de Paris et tous les "va-t-en guerre".

Car ce qui s'est passé à In Amenas hier est un coup de poignard dans le dos d'un pays qui a naïvement cautionné une opération militaire que la France revendiquait depuis des mois pour en découdre avec les groupes terroristes. Mais, sacrebleu!, la France est loin des sables de Gao ou Tombouctou, d'In Amenas et de Tamanrasset.

Pourquoi donc, chaque fois que des mouvements séditeux sont enregistrés en Afrique, se croit-elle investie d'une mis-

sion humanitaire pour intervenir avec "ses gros sabots" dans des conflits qui ne la regardent pas?

A In Amenas, au moins deux étrangers sont morts dans l'attaque de la base-vie de Sonatrach. Si ce n'est pas le moment de chercher "à qui la faute", il faut cependant relever que ce grave incident risque de se répétérer dangereusement sur les très grands efforts déployés jusqu'ici pour sécuriser les zones sud du pays, notamment aux abords des installations pétrolières. Car il est surtout évident que l'Algérie sera la victime collatérale de cet acharnement de la France et des partisans des solutions militaires pour résoudre les crises politiques dans le monde,

et en ce qui nous concerne, dans les pays arabes et africains.

Certes, la lutte et la mise hors d'état de nuire des bandes terroristes qui essaient à tout vent dans le vaste Sahel est une nécessité vitale pour tous les pays de la région et au-delà, mais cette extrémité, dirions-nous, nécessite une vaste concertation entre les pays concernés et ceux qui se sont autoproclamés défenseurs des nouvelles Causes politiques dans le monde. Après la Tunisie, la Libye, la Syrie, la France est en train d'écrire au Mali, au Sahel, une autre triste page de sa déplorable diplomatie, de sa fâcheuse manie à tout vouloir régler par les armes, comme un vieil empire avachi sur les restes d'un royaume perdu à jamais. Pour autant, l'Algérie saura relever le défi, même si beaucoup voient l'action terroriste contre la base-vie de Sonatrach comme une autre manœuvre pour forcer l'Algérie à s'impliquer un peu plus dans la crise malienne. Peine perdue, car le rôle de notre armée nationale populaire n'ira jamais au-delà des principes sacro-saints de la défense du territoire national et des intérêts de l'Algérie. Pas un demi-centimètre de plus, ni de moins.

S.S.K (universitaire)